Guide pour la mobilisation des ressources

Pour les Organisations travaillant pour les Droits des Femmes et l'Égalité des genres

Décembre, 2011

Réseau de FEMMES pour un monde meilleur

www.reddemujeresporunmundomejor.org

Le Secrétariat du Réseau de Femmes Africaines et Espagnoles pour un Monde Meilleur
Bureau du Projet Régional de l'ONU Femmes aux Îles Canaries
Adresse : Casa Africa, C/Alfonso XIII, 5, Las Palmas de Gran Canaria, 35003, Espagne
Tél. : +34 928432800
www.reddemujeresporunmundomejor.org

COLLABORATRICES:
Auteur: Khanysa Eunice Mabyeka
Coordination: Maria-Elena Ruiz Abril
Révision: Heather Adams
Traduction de l'anglais vers le français: Nabila Kadri
Conception graphique: Marta del Castillo-Olivares

Cette publication est disponible en ligne à: www.reddemujeresporunmundomejor.org
Version finale publiée en ligne : Janvier 2012

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS **4**

REMERCIEMENTS **5**

PARTIE I - INTRODUCTION **6**

1. POURQUOI UN GUIDE SUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LES ORGANISATIONS TRAVAILLANT SUR LES DROITS DES FEMMES ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES ? 6
2. LA STRUCTURE DU GUIDE DE MOBILISATION DES RESSOURCES 8
3. LA PRESSION EXERCÉE PAR LA MOBILISATION DES RESSOURCES VS LA NÉCESSITÉ DE RESPECTER LES VALEURS DE JUSTICE SOCIALE 9

PARTIE II - SOURCES DE FINANCEMENT POUR LES ORGANISATIONS TRAVAILLANT POUR LES DROITS DES FEMMES ET L'ÉGALITÉ DES SEXES **12**

TROISIÈME PARTIE – SOURCES ALTERNATIVES DE FINANCEMENT **45**

1. DONATIONS INDIVIDUELLES 45
2. FRAIS D'ADHÉSION 46
3. SOUTIEN NON FINANCIER 46
4. ÉVÉNEMENTS POUR LA LEVÉE DE FONDS 47
5. ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS 47
6. PRIX/RÉCOMPENSE 48
7. DONS DES ENTREPRISES 50
8. COLLABORATION AVEC D'AUTRES ONGS POUR ACCÉDER À L'AOD 51
9. AUTRES ALTERNATIVES 66

QUATRIÈME PARTIE : DIRECTIVES DE BASE SUR LA RÉDACTION DE PROPOSITIONS DE PROJETS **67**

1. POURQUOI LES PROPOSITIONS DE PROJETS SONT IMPORTANTES 67
2. QU'EST-CE QU'UNE PROPOSITION DE PROJET? 67
3. DIRECTIVES DE BASE POUR LA RÉDACTION DE PROPOSITIONS DE PROJETS 67
4. QU'EST-CE QU'UNE NOTE CONCEPTUELLE ? 72

ANNEXE **73**

AVANT-PROPOS

C'est avec beaucoup de fierté que je vous transmets la présente publication, née de la mise en commun des défis et des opportunités que partagent les organisations appartenant au Réseau de Femmes pour un Monde Meilleur. Le présent Guide de Mobilisation des Ressources pour les Organisations de Femmes et pour le Travail en matière d'Égalité entre les sexes fait partie de la série de documents de travail du Réseau et a pour objectif de renforcer les capacités des organisations qui y participent, ainsi que celles d'autres organisations, en offrant des informations et des instruments pour obtenir les ressources nécessaires au progrès des droits des femmes.

Grâce au Réseau, nous comprenons que pour atteindre nos objectifs, à savoir : « défendre l'intégrité des femmes et améliorer leurs conditions de vie ; promouvoir la paix, la démocratie et la participation des femmes à la vie publique ; travailler là où les femmes ont dit qu'il fallait le faire, en proposant des mesures et des actions susceptibles de rendre possible l'accès de tous et de toutes à l'éducation et à la santé, combattre le SIDA et soutenir le travail des femmes entrepreneures et le développement économique dans l'égalité entre les sexes », nous devons renforcer notre capacité à connaître les fonds disponibles pour financer notre travail et faire face à tout ce qui reste à faire.

Le Réseau est un instrument pour mettre en commun et ainsi renforcer le travail de toutes les institutions, entités, organisations, associations, groupes, collectifs, hommes et femmes, qui s'efforcent de faire avancer les droits des femmes. Ce guide propose un modèle pour le cas, notamment, de la mobilisation de ressources qui insiste sur les valeurs éthiques, solidaires et de confiance mutuelle qui donnent du sens au Réseau et, au sein du Comité de Coordination, nous espérons que des alliances soient faites pour que les programmes et les projets présents et futurs maintiennent vivant notre travail actuel.

Alba Varela Lasheras

Au nom du Comité de Coordination du Réseau de Femmes Africaines et Espagnoles pour un Monde Meilleur

REMERCIEMENTS

Le Secrétariat du Réseau de Femmes Africaines et Espagnoles pour un Monde Meilleur voudrait remercier toutes les personnes qui ont apporté de précieuses contributions à cette publication. Ce document a été préparé par Khanysa Eunice Mabyeka (Conseillère Genre) et coordonné par Maria Elena Ruiz Abril (Coordonnatrice, Secrétariat du Réseau de Femmes Africaines et Espagnoles pour un Monde Meilleur). Ana Lydia Fernandez Layos (Conseillère Genre) a participé aux taches de révision de documentation pour la préparation du guide. Il a aussi bénéficié de la contribution de membres du Réseau de Femmes Africaines et Espagnoles pour un Monde Meilleur, à savoir, Rosa Gómez-Reino Varela de KAFO (association bissau-guinéenne de paysans), Haile Nigest du Centre pour l'Autonomisation Économique des Femmes Africaines en Éthiopie, et Juana Bengoa, de Solidaridad, Espagne.

Le Secrétariat voudrait aussi reconnaitre le rôle prépondérant de tous les membres du Comité Directeur du Réseau de Femmes Africaines et Espagnoles pour un Monde Meilleur au cours des quatre dernières années, à savoir, Carole Agengo, Ana Rosa Alcade, Ángeles Álvarez, Amani Asfour, Faten Ben Amor, Juana Bengoa, Monsterrat Bosch, Elizabeth Delport, Aminata Dieye, Hannah Forster, Jimena Llamedo, Francoise Kungwa, Rocío Mora, Therese Nyondiko, Marisa Soleto, Fatoumata Traore, Alba Varela et Casilda Velasco.

Cette publication n'aurait pas été possible sans le soutien technique de l'UNIFEM et de l'ONU Femmes, et le soutien financier du Gouvernement d'Espagne, principal bailleur de fonds du Réseau de Femmes Africaines et Espagnoles pour un Monde Meilleur et de ses activités.

PARTIE I - INTRODUCTION

Le Réseau de Femmes Africaines et Espagnoles pour un Monde Meilleur est une plateforme d'associations féminines et d'organisations de la société civile qui comprend plus de 1 300 personnes et organisations d'Espagne et de 52 pays Africains. Le présent document répond à la demande de membres du Réseau désirant améliorer leur propre capacité à mobiliser des ressources pour soutenir leur travail à différents niveaux. La réponse à cette demande a été au cœur des préoccupations du Comité Directeur et du Secrétariat du Réseau depuis la création du Réseau. Ce manuel a donc pour but d'être une ressource pour les membres du Réseau, que ce soit des organisations ou des personnes, dans leur travail pour l'égalité entre les sexes et les droits des femmes, et donne les informations et les outils nécessaires à la mobilisation de fonds pour soutenir leur travail. Le guide inclut une gamme de stratégies de mobilisation des fonds et autres ressources pour les organisations de femmes.

1. POURQUOI UN GUIDE SUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LES ORGANISATIONS TRAVAILLANT SUR LES DROITS DES FEMMES ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES ?

Le point de départ de ce guide est qu'il reste encore beaucoup à faire en matière d'égalité entre les sexes et de plein exercice des droits des femmes, malgré les progrès réalisés à ce jour. Plus de quatre décades après l'adoption de la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDAW) et environ trois décades après la Décennie des Nations Unies pour la Femme (1975-1985), qui a tenté de répondre aux besoins des femmes en termes d'égalité, paix et développement dans ce qu'on appelait à l'époque le premier, le second et le tiers mondes, des changements positifs ont eu lieu et ont bénéficié aux femmes en général.

Des changements positifs peuvent être observés sous les formes d'une augmentation de la participation politique des femmes; de l'adoption de lois plus strictes qui criminalisent la violence à l'encontre des femmes; d'une reconnaissance plus grande de l'importance des droits fondamentaux des femmes au développement; d'un accès plus grand à l'éducation pour les filles et les femmes, et le fait que plus de 179 pays ont signé la Convention CEDAW, manifestant l'engagement des décideurs à lutter contre les violations des droits fondamentaux des femmes. Cependant, il reste encore beaucoup de défis liés à ces changements, ainsi que de nouvelles difficultés, comme le fait que l'accès des femmes à la propriété reste limité ; le nombre de femmes à des positions de prise de décision n'est pas encore représentatif du pourcentage de la population féminine et des ajustements structurels et économiques, et la polarisation de la politique résultant de la montée de groupes politiques conservateurs extrémistes qui limitent l'exercice des droits fondamentaux des femmes. Ces défis montrent que de plus amples efforts sont nécessaires pour que les droits des femmes soient considérés comme universels et pour que les

inégalités et les injustices entre les hommes et les femmes soient surmontées, garantissant ainsi un avenir meilleur pour les générations futures.

Dans le même temps, le rythme de l'intégration des questions de droits des femmes dans les politiques publiques s'est avéré lent. Dans les domaines du développement et des politiques publiques, on a largement reconnu que les droits fondamentaux des femmes ne sont encore pas une priorité à l'ordre du jour, essentiellement à cause des relations de pouvoir inégalitaires, basées sur les valeurs patriarcales qui continuent à prévaloir dans la plupart des sociétés. Les femmes sont donc confinées aux marges de la prise de décision, à cause de leur manque d'information, du manque d'éducation de type scolaire, de la distribution inégale du travail reproductif et productif, de leur faible niveau de participation aux décisions qui affectent leurs vies, et de la distribution injuste des ressources, des bénéfices et du travail.

Malgré ce contexte, les associations de femmes et les activistes du monde entier jouent un rôle essentiel dans la lutte pour les droits des femmes et l'égalité entre les sexes. Les activistes du Nord comme celles du Sud jouent un rôle fondamental dans le plaidoyer pour des changements dans les politiques publiques et les législations qui reconnaissent les droits des femmes. Elles fournissent aussi des prestations de services pour répondre aux besoins et aux intérêts des femmes, en se substituant parfois, ou dans d'autres cas, en complément du rôle de l'État en qualité de protecteur et de fournisseur de prestations de services publics essentielles pour les femmes.

Cependant, l'accès aux ressources pour financer un tel travail est devenu plus difficile. Selon une étude d'AWID (association internationale pour les droits de la femme et le développement) en 2005, 67% des organisations de femmes étudiées à travers le monde recevaient moins de fonds qu'en 2000. Par exemple, en Éthiopie, une loi adoptée récemment limite directement la disponibilité de fonds pour les ONGs travaillant dans le domaine des droits humains. De même, depuis quelques

La CEDAW et les droits des femmes

Adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1979, la CEDAW était signée par 179 pays en 2005. Les droits des femmes, tels que définis dans la convention, comprennent :

- ***Les droits à la vie, à la liberté, à la sécurité de la personne et à la protection contre la violence et les sévices, et le droit à la liberté de mouvement.***
- ***Le droit à l'égalité et à la protection juridiques par la loi, y compris les droits des femmes, égaux à ceux de l'homme, à prendre des décisions dans leurs familles, concernant le mariage, les enfants, la propriété et les ressources.***
- ***Le droit à la propriété et la protection contre la privation de propriété.***
- ***Le droit à la liberté de pensée, d'opinion et d'association.***
- ***Le droit de travailler, la protection contre l'exploitation et le droit au repos et aux loisirs.***
- ***Le droit à un niveau de vie suffisant pour assurer la santé et le droit à l'éducation.***

Source: Mayoux, Linda, 2007, GALS (Gender Action Learning System) Core Manual, Oxfam Novib

années, les associations de femmes et les activistes féministes aussi bien du Nord que du Sud, se plaignent de l'impact potentiel de nouvelles modalités d'aide pour le financement de l'égalité entre les sexes dans la mesure où de plus en plus de ressources sont acheminées à travers des aides budgétaires directes aux gouvernements, par exemple.

Ce guide a pour but de contribuer à la réduction de ces contraintes structurelles en offrant :

- Des idées sur des stratégies diverses pour lever des fonds pour les organisations féminines.
- Des informations sur les principaux programmes de financement et d'appels à candidatures pour les organisations de femmes et/ou pour le travail sur l'égalité entre les sexes et la promotion des droits des femmes.
- Des informations sur les agences d'Aide Officielle au Développement (AOD) et sur la façon d'accéder à leurs fonds pour financer le travail sur l'égalité entre les sexes.

2. LA STRUCTURE DU GUIDE DE MOBILISATION DES RESSOURCES

Le guide est divisé en quatre parties, qui se complètent l'une l'autre. Cependant, elles peuvent être consultées et utilisées comme des entités séparées, selon vos besoins.

Première Partie – Introduction: Cette partie explique le raisonnement qui sous-tend l'élaboration de ce document, l'objectif du guide et la perspective conceptuelle et stratégique que nous jugeons nécessaire dans les activités de mobilisation de ressources.

Deuxième Partie - Sources de financement pour les organisations travaillant pour les droits des femmes et l'égalité entre les sexes: Cette partie propose une vaste gamme de plans de financements et des informations sur les fonds pour le travail sur l'égalité entre les sexes. Elle résume des informations sur les institutions qui proposent des financements (notamment leurs personnels de contact); le montant des subventions et les critères d'admissibilité des demandes; les thèmes et les zones géographiques ciblés pour chaque subvention, notamment les pays prioritaires; la date limite des demandes, s'il y en a, et autres informations pertinentes.

Les institutions indiquées sont réparties en 8 catégories :

- Les fonds pour les femmes ;
- Les agences d'Aide Officielle au Développement;
- Les institutions d'aide multilatérale;
- Les organisations non gouvernementales (ONGs) ;
- Les ONGs espagnoles ;
- Les ONGs régionales africaines ;
- Les Fondations privées ;
- Les institutions religieuses;

Troisième Partie – Sources alternatives de financement: Cette partie du guide complète la deuxième partie, en proposant des idées sur des sources alternatives de collecte de fonds et des

méthodes pour le travail sur l'égalité entre les sexes. Neuf sources sont indiquées, à savoir :

- Les donations individuelles ;
- Les frais d'adhésion ;
- Le soutien non financier ;
- Les événements pour la levée de fonds ;
- Les activités génératrices de revenus ;
- Les Prix/Récompenses ;
- Les dons des entreprises ;
- La collaboration avec d'autres ONGs pour accéder à l'Aide Officielle au Développement ;
- Autres alternatives.

Quatrième partie – Lignes directrices de base pour rédiger une proposition de projet: Cette partie ne donne pas d'informations détaillées sur les propositions de projet ou les notes conceptuelles à soumettre aux appels à candidatures, dans la mesure où cet aspect a été largement développé par d'autres institutions. Elle souligne les points essentiels qu'il faut connaitre et propose des liens/sites où des informations détaillées sur la façon de rédiger des propositions de projets sont disponibles.

Le guide finit par une Annexe qui inclut d'autres sources d'informations sur le financement pour les ONGs, la documentation pertinente qui donne des informations supplémentaires sur la façon d'accéder à certains fonds et les moyens pour obtenir une aide technique dans divers domaines, comme la rédaction de propositions de projets.

3. LA PRESSION EXERCÉE PAR LA MOBILISATION DES RESSOURCES VS LA NÉCESSITÉ DE RESPECTER LES VALEURS DE JUSTICE SOCIALE

La mobilisation des ressources est un défi pour la majorité des associations féminines et des organisations travaillant pour l'égalité des sexes, non seulement parce que cette activité requiert du temps et des ressources mais aussi parce que la pression pour mobiliser des fonds peut conduire les organisations et/ou les activistes à utiliser des méthodes qui compromettent les valeurs pour lesquelles elles se battent dans leur travail. Nous voudrions évoquer trois de ces défis, à savoir, la compétition entre organisations pour les mêmes fonds; l'importance d'avoir un programme clair, et la question de l'utilisation éthique des fonds reçus.

La compétition entre les organisations de femmes pour les mêmes fonds. Les ressources, particulièrement celles de nature financière, sont nécessaires pour faire avancer les droits fondamentaux des femmes, pour mettre en œuvre les activités planifiées et pour atteindre les objectifs de l'organisation. Dans la mesure où les sources de financement sont rares, les organisations féminines peuvent être en concurrence pour les mêmes fonds. Par conséquent, il est important pour les organisations féminines et pour les personnes qui travaillent pour l'égalité entre les sexes, de développer ou d'adopter des stratégies de mobilisation qui ne mettent pas en danger ou ne compromettent pas les valeurs de justice sociale, de justice, de changement social, de respect, de

durabilité, d'équité, de collaboration, d'autonomisation et de solidarité qui contribuent à un concept de développement et de relations de pouvoir différent de celui qui est porté par les valeurs patriarcales.

Vos organisations peuvent éviter le problème de la compétition en créant des alliances et des associations entre les organisations féminines pertinentes dans le même pays ou la même région, qui travaillent sur le même domaine thématique spécifique ou sont en compétition pour les mêmes ressources. La troisième partie du guide donne des idées sur la façon d'instituer des partenariats avec des organisations dans le Nord comme une stratégie pour accéder aux fonds de l'Aide Officielle au Développement. L'expérience du Réseau de Femmes Africaines et Espagnoles montre que les partenariats sont une stratégie efficace de mobilisation de ressources. Par exemple, grâce à la collaboration entre les femmes membres Africaines et Espagnoles, les Espagnoles ont trouvé des contreparties crédibles qui ont fait des propositions de financement plus solides et les associations féminines africaines ont eu accès aux fonds espagnols et européens.

Dans ce sens, il est important non seulement de créer des alliances mais aussi de développer des stratégies communes de plaidoyer travaillant à augmenter les ressources, spécialement l'Aide Officielle au Développement pour les organisations féminines, pour le travail réalisé afin de promouvoir l'égalité entre les sexes et les droits des femmes, pour la durabilité d'un tel financement et pour le genre qui doit être intégré dans toute AOD (Aide Officielle au Développement). Grâce à ces types d'alliances et de plaidoyer commun, votre association et/ou votre organisation peuvent garantir que le genre est institutionnalisé dans les agences de financement plutôt que dans des initiatives liées au genre sur la base du coup par coup.

Le financement à n'importe quel prix? Un autre défi important rencontré par les associations féminines est lié à leur besoin d'autonomie pour définir leur propre programme et non de suivre le programme des donateurs. Parfois, des institutions de financement offrent des ressources à la condition que l'organisation récipiendaire mette aussi en œuvre d'autres activités précédemment définies selon leurs intérêts. Par exemple, un donateur peut proposer des fonds pour un programme ou un projet particulier destiné à promouvoir la participation des femmes aux espaces de prise de décision, si votre association accepte d'inclure la sensibilisation sur la prévention du VIH grâce à l'abstinence dans le programme.

Si votre association s'engage dans un partenariat de ce type sans réfléchir sérieusement sur ses conséquences pour les activités et les valeurs de l'association, cela peut aussi compromettre son travail et sa crédibilité. Il est important de connaitre le programme du donateur et ses conséquences pour les valeurs et la crédibilité de votre association, avant d'accepter le financement.

Utilisation éthique des ressources. L'insuffisance de responsabilité et l'absence d'obligation de

rendre des comptes dans la gestion des ressources des organisations pourraient compromettre la cause des droits des femmes et le travail des associations féminines. Une gestion responsable des ressources implique l'utilisation de l'argent donné pour les objectifs convenus, gardant en tête en particulier que les ressources provenant de l'AOD proviennent des deniers des contribuables et doivent donc être utilisés de façon responsable par respect pour leur solidarité.

La reddition des comptes signifie que toutes les actions réalisées et tous les usages faits des ressources doivent être comptabilisés et que les donateurs, les membres des organisations concernées et la communauté en général ont le droit de savoir comment les fonds ont été utilisés sur une période donnée. Par conséquent, il est important pour votre organisation de développer des systèmes financiers, comptables et de contrôle transparents ainsi qu'un projet de gestion (si elle n'en a pas déjà un). Cela peut être difficile dans la mesure où de nombreuses organisations, en particulier les petites, ont des demandes contradictoires lors de la mise en œuvre de leurs projets. Cependant, ces systèmes sont dignes d'investissement dans la mesure où ils augmenteront la crédibilité de votre organisation parmi les donateurs, la collectivité et les membres de l'organisation et peuvent également conduire à des financements accrus dans le futur.

PARTIE II - SOURCES DE FINANCEMENT POUR LES ORGANISATIONS TRAVAILLANT POUR LES DROITS DES FEMMES ET L'ÉGALITÉ DES SEXES

Institution/ nom du Fonds	Dates limites de la demande	Montant de la subvention et durée	Qui peut faire une demande ?	Domaine thématique spécifique	Zone géographique ciblée	Coordonnées des personnes de contact	Observations
Fonds pour les Femmes							
FDFA **(Fonds de Développement pour la Femme Africaine)**	**Subventions Principales et Programme de Petites Subventions (PPS) :** Les candidatures/les demandes de subventions sont acceptées tout au long de l'année. **Fonds de Solidarité :** Les candidatures sont acceptées tout au long de l'année, et doivent être reçues au moins trois mois avant l'activité identifiée. **Remarque :** ces subventions sont destinées aux associations de femmes qui sont déjà bénéficiaires du FDFA. **Le Fonds des Legs :** Les candidatures sont acceptées tout au long de l'année, et doivent être reçues au moins trois mois avant l'activité identifiée. **Journée Mondiale du Sida :** Les candidatures sont reçues tout au long de l'année. Toutes les subventions sont faites en trois périodes, en **mars, août** et **novembre.** **16 Jours d'Activisme contre la Violence Fondée sur le Genre :** Du 1e au 31 juillet.	Subvention principale : **1 000 USD – 25 000 USD par an** PPS : **1 000 USD– 5 000 USD par an** Fonds de Solidarité : **1 000 USD – 5 000 USD par an.** Le Fonds des Legs : **Maximum de 1 000 USD** 16 Jours d'Activisme contre la Violence Fondée sur le Genre : **Maximum de 30 000 USD** Journée Mondiale du Sida : **Maximum de 1 000 USD**	**Subvention principale / Fonds de Solidarité / 16 Jours d'Activisme contre la Violence Fondée sur le Genre :** Associations féminines Africaines locales, nationales, sous-régionales et régionales de toute l'Afrique **PPS :** Petites collectivités / associations féminines locales en zone rurale au Ghana, Nigéria, Sierra Leone, Ouganda, Libéria. **Le Fonds des Legs :** Organisations féminines locales, nationales, ou régionales, qui cherchent des fonds pour des projets qui répondent aux objectifs du fonds. **En général,** Des associations/ groupes de femmes dirigés et gérés par des femmes. Organisations/ associations qui sont actives depuis au moins trois ans.	Droits fondamentaux des femmes ; Autonomisation économique et moyens de subsistance ; Gouvernance ; Paix et sécurité ; Santé reproductive et droits ; VIH/SIDA ; Arts, culture et sports.	Tous les pays africains	**Adresse postale :** African Women's Development Fund The Grants Administrator PMB CT 89 Cantonments, Accra, Ghana **Adresse physique :** African Women's Development Fund The Grants Administrator Plot Number 78, Ambassadorial Enclave, East Legon - Ghana **Tél. :** +233 (0) 302 521257 +233 (0) 302 923626 **Courriel :** grants@awdf.org ou awdf@awdf.org **Web :** http://www.awdf.org (Anglais)	La **Subvention Principale** est aussi donnée pour le renforcement des capacités et le renforcement institutionnel des organisations. Les **PPS** sont aussi donnés pour le renforcement des capacités et le renforcement institutionnel des organisations. **Le Fonds de Solidarité** a pour but de financer des activités de promotion de l'apprentissage et de partage des expériences aux niveaux local, national et international. **Le Fonds des Legs** a pour but d'aider des initiatives qui documentent des contributions d'activistes féministes, de spécialistes et de praticiennes pour la prospérité, et sauvegarder le legs de femmes Africaines qui ont été actives dans le mouvement des femmes. **16 Jours d'Activisme contre la Violence Fondée sur le Genre :** L'objectif de cette subvention est de permettre à des organisations féminines Africaines de coordonner des activités pour commémorer l'événement et pour renforcer un Réseau Panafricain de Femmes contre la Violence Fondée sur le Genre.

Institution/ nom du Fonds	Dates limites de la demande	Montant de la subvention et durée	Qui peut faire une demande ?	Domaine thématique spécifique	Zone géographique ciblée	Coordonnées des personnes de contact	Observations
Le Fonds Mondial pour les Femmes,	Les candidatures sont acceptées tout au long de l'année. Les subventions sont attribuées tous les trois mois. Les demandes urgentes relatives à une crise quelconque, ou pour organiser un événement, ou des bourses de voyage pour participer à une conférence ou autre événement limité dans le temps sont aussi acceptées. Cependant, les demandes doivent être reçues au moins huit semaines avant l'événement.	Les subventions d'appui général : **500 USD – 30 000 USD par an**. Les bourses de voyage : **500 USD – 20 000 USD par an.** Subventions pour l'organisation de réunions/ d'événements : **500 USD – 6 000 USD par an.** Subventions pour les Fonds des Femmes : **5 000 USD – 50 000 USD par an.**	Associations pour les droits humains ou organisations non gouvernementales localisées dans un pays en dehors des États-Unis ; Associations ou organisations non gouvernementales dont le domaine d'action principal est de faire progresser l'égalité entre les sexes et les droits humains, avec ces objectifs s'exprimant clairement dans leurs activités. Associations féminines travaillant ensemble ; Associations/ONGs gérées, dirigées et menées par des femmes. Des femmes doivent occuper tous les rôles ou presque tous les rôles de direction.	Construction de la paix et Éradication de la Violence Fondée sur le Genre ; Santé et droits en matière de sexualité et de procréation ; Accroitre la participation dans la vie civile et politique ; Assurer la justice économique et environnementale ; Élargir l'accès à l'éducation ; Encourager la philanthropie favorable au changement social	En dehors des États-Unis	**Adresse postale :** The Global Fund for Women, 222 Sutter Street, Suite 500, San Francisco, CA 94108, USA **Tél. :** +1 (415) 248 4800 **Fax :** +1 (415) 248 4801 **Courriel :** ssafrica@globalfundforwomen.org (Candidatures de l'Afrique Sub-saharienne) mena@globalfundforwomen.org (Candidatures de l'Afrique du Nord). Pour faire une demande urgente, veuillez suivre les suivre les indications données à : www.globalfundforwomen.org/3grant **Web :** http://www.globalfundforwomen.org (anglais, espagnol, français, arabe et russe)	Les subventions d'appui général sont pour les dépenses opérationnelles et de projet. Les bourses d'études ont pour but de permettre aux membres d'une organisation de participer à des conférences et des événements. Subventions pour l'organisation de réunions/d'événements : sont destinées à aider les organisations à planifier une conférence ou un événement assujettis à des contraintes de temps. Les subventions pour les Fonds des Femmes: sont destinées à renforcer les fonds des femmes à travers le monde, pour les dépenses d'exploitation et de refinancement. C'est destiné aux organisations féminines dont l'axe principal est d'allouer des subventions aux associations féminines pour les droits humains.

Institution/ nom du Fonds	Dates limites de la demande	Montant de la subvention et durée	Qui peut faire une demande ?	Domaine thématique spécifique	Zone géographique ciblée	Coordonnées des personnes de contact	Observations
Fondation Mama Cash	Les demandes de subventions sont acceptées tout au long de l'année. Après soumission d'une demande complète, les décisions finales prennent environ 4 semaines.	**5 000 EUR – 50 000 EUR par an** (Les subventions pluriannuelles sont allouées pour un maximum de 3 ans).	Les Fonds pour les Femmes. Les organisations de femmes et de filles à but non lucratif, les groupes informels d'activistes, les réseaux ou les coalitions qui répondent aux critères suivants : Sont innovantes, révolutionnaires, brisent les tabous, et font œuvre de pionnières ; Encouragent la sensibilisation des femmes à leurs droits et le changement positif en faveur des femmes dans la législation, la politique et les pratiques ; Sont des organisations dans lesquelles les femmes et/ou les filles ont des rôles de direction et constituent la majorité du personnel; qui travaillent dans une perspective féministe et/ou des droits des femmes; qui poussent à un changement structurel et fondamental, et pas seulement pour améliorer la vie des femmes ou des filles individuelles; qui ont des politiques et des pratiques d'insertion et encouragent les alliances avec les femmes et les filles à la marge des sociétés et des mouvements.	Connexion entre les questions du corps, de l'argent et de la voix. 1. Sécurité physique à la maison et dans les espaces publics ; contrôle total sur nos corps, notre sexualité, notre reproduction ; le droit de choisir librement nos partenaires ; l'élimination de pratiques telles que la mutilation génitale féminine, les crimes "d'honneur" et ceux liés à la dot ; Le droit de décider de son identité sexuelle et de son expression. 2. Systèmes monétaires et économiques qui n'exploitent pas les femmes, les filles ou quiconque ; Un salaire égal pour un travail égal et la protection pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail ;	Afrique ; Europe.	**Adresse postale :** Mama Cash P.O. Box 15686 1001 ND Amsterdam Pays-Bas **Tél. :** +31 (20) 5158 700 **Fax :** +31 (20) 5158 799 **Courriel :** info@mamacash.nl **Web :** http://mamacash.org (anglais, néerlandais, espagnol, français et russe)	Mama Cash offre un soutien d'accompagnement pour aider les organisations et les réseaux à renforcer leurs capacités et à saisir ou créer des opportunités stratégiques pour amener à un changement fondamental. **Poursuite des focalisations thématiques :** 3. Droit de donner son avis dans les décisions et le leadership dans les familles, les collectivités, les nations et les forums internationaux ; utilisation des arts, des médias et de la culture populaire pour changer les attitudes et le comportement ; participation à la consolidation et au maintien de la paix ; renforcement et soutien aux mouvements en faveur des droits fondamentaux des femmes et des filles et de la justice sociale. Droits des femmes. Thèmes prioritaires : intégrité physique, justice économique, paix et sécurité, action et participation, arts, culture et médias.

Institution/ nom du Fonds	Dates limites de la demande	Montant de la subvention et durée	Qui peut faire une demande ?	Domaine thématique spécifique	Zone géographique ciblée	Coordonnées des personnes de contact	Observations
UAF -Urgent Action Fund for Women's Human Rights **(Fonds mondial des femmes destiné aux interventions stratégiques et urgentes)**	Les demandes de subventions sont acceptées tout au long de l'année. L'UAF accepte les demandes de subventions dans toutes les langues. La réponse à la demande est donnée dans les 72 heures (les demandes dans des langues autres que l'anglais, l'espagnol, le russe ou le français peuvent demander plus de temps pour la traduction). Une fois que la subvention est acceptée, les fonds sont versés dans la semaine.	Maximum : **5 000 USD** La durée des subventions va d'un jour à six mois.	Les associations ou les organisations dans lesquelles les femmes sont les principales décisionnaires et ont déjà une stratégie élaborée. Coalition d'associations répondant ensemble à une crise ou une nouvelle opportunité. Les demandes peuvent être soumises directement par les associations, les personnes ou les organisations déjà connues du personnel de l'UAF et des membres du Conseil d'Administration.	Réponse à une situation de conflit armé, d'escalade de la violence ou d'instabilité politique. Actions juridiques ou législatives susceptibles de créer un précédent ou actions qui ont pour but de protéger un précédent qui a déjà été établi. Protection et sécurité des défenseurEs des droits des femmes.	Pas de limites géographiques (Quoique les demandes venant du continent africain doivent être faites à Action Fund – Afrique).	**Adresse postale :** 3100 Arapahoe Ave. Suite 201 Boulder, CO 80303 USA **Tél. :** +1 (303) 442 2388 **Fax :** +1 (303) 442 2370 **Courriel :** urgentact@urgentactionfund.org **Web :** http://www.urgentactionfund.org/ (anglais ; espagnol ; français ; serbo-croate ; serbe ; russe ; arabe ; indonésien ; népalais ; tagalog/ philippin ; géorgien ; thaï ; turc et ourdou). **Les demandes peuvent aussi être soumises à Urgent Action Fund par :** **Courriel :** proposals@urgentactionfund.org **SMS/textos :** +1 303.720.1490 ou fax.	Indépendamment de la catégorie, les demandes de subventions doivent répondre à tous les critères suivants : stratégique – l'action est liée à un plan d'action prévu pour créer un changement structurel qui fait progresser les droits fondamentaux des femmes. Imprévue et urgente, la situation nécessite, une action immédiate et efficace. Durable – le groupe est capable d'assumer concrètement l'action proposée et peut garantir les fonds nécessaires pour un travail ultérieur en lien avec la stratégie. Soutenue – le groupe a le soutien d'autres personnes impliquées dans la défense des droits fondamentaux des femmes ou dans d'autres domaines connexes, à l'échelle locale ou mondiale.

Institution/ nom du Fonds	Dates limites de la demande	Montant de la subvention et durée	Qui peut faire une demande ?	Domaine thématique spécifique	Zone géographique ciblée	Coordonnées des personnes de contact	Observations
Urgent Action Fund for Women's Human Rights – Afrique **(Fonds mondial des femmes destiné aux interventions stratégiques et urgentes)**	Les demandes de subventions sont acceptées tout au long de l'année. La réponse aux demandes de subventions est donnée dans les 72 heures qui suivent la demande. Une fois approuvés, les fonds sont déboursés dans les 5 jours. Dans les cas de subventions pour la protection, la réponse est immédiate et n'excède pas les 48 heures, souvent. Programme de stages : Ouvert tout au long de l'année, cependant les stagiaires sont recrutéEs selon les besoins à satisfaire.	Subventions Réponse Rapides : **Maximum de 5 000 USD** (indépendamment de la focalisation thématique) Questions Émergentes sur les Subventions : **Le montant maximum doit être déterminé** (ce sont des subventions catalytiques liées aux résultats de la recherche) **Programme de stages :** Une rémunération mensuelle raisonnable est fournie.	Organisations pour les droits des femmes et organisations dirigées par des femmes. Programme de stages : personnes intéressées par la promotion des droits des femmes en Afrique. La priorité est donnée à des ressortissantEs AfricainEs.	Situations de conflits armés, d'escalade de la violence ou d'instabilité politique ; action juridique ou législative créant un précédent ; et Protection de défenseurEs des droits fondamentaux des femmes qui sont menacéEs à cause de leur activisme.	Afrique	**Adresse physique :** CVS Plaza, 2nd Floor, Kasuku Rd, Off Lenana Road, Kilimani **Tél. :** +254 (020) 2301740, +254 726 577 560, +254 732 577560 **Fax :** +254 (020) 2301740 **Courriel :** info@urgentactionfund-africa.or.ke **Web :** http://www.urgentactionfund-africa.or.ke/ (anglais)	Autres programmes 1. Plaidoyer et création d'alliances 2. Recherche et publication • Activités de recherche sur les expériences vécues par les femmes sur le terrain. • Production de documents d'information sur ces expériences. • Plaidoyer pour le renforcement et l'utilisation des instruments et mécanismes internationaux.
Le Fonds pour l'Éducation Créative de la Fondation Hesperian	Pour l'instant, la Fondation Hesperian ne prend pas de demandes pour le Fonds pour l'Éducation Créative. Veuillez visiter le site web régulièrement pour vous informer des dates du prochain Appel à Propositions.	Fonds pour l'Éducation Créative : **Pas de montant minimal ou maximum.** Fonds pour les traductions : **7 500 USD en moyenne**	Les projets qui : Profitent aux femmes pauvres et ont des objectifs clairs avec un plan d'action clairement défini ; Contribuent à l'éducation des participantEs de la communauté sur les questions liées à la santé des femmes.	Développent des activités créatives sur l'éducation à la santé qui bénéficieront aux femmes et aideront au développement de la santé des femmes.	Sud de la planète (y compris l'Afrique)	**Adresse postale :** Hesperian Foundation 1919 Addison Street, Suite 304 Berkeley, CA 94704. USA **Tél. :** +1 (510) 845 1447 **Fax :** +1 (510) 845 9141 **Courriel :** hesperian@hesperian.org **Web :** http://hesperian.org (anglais et espagnol)	Le Fonds pour l'Éducation Créative accorde la priorité aux projets qui, notamment, développent des matériels et des techniques éducatives nouveaux et créatifs ; impliquent les femmes dans la planification ; utilisent une approche qui part de l'expérience personnelle des participantEs ; sensibilisent la communauté sur les effets de la condition féminine et de la pauvreté sur la santé des femmes. Le fonds pour les traductions : pour traduire et produire des modèles que l'on peut utiliser pour obtenir des fonds supplémentaires de la part de plus gros bailleurs de fonds.

Institution/ nom du Fonds	Dates limites de la demande	Montant de la subvention et durée	Qui peut faire une demande ?	Domaine thématique spécifique	Zone géographique ciblée	Coordonnées des personnes de contact	Observations
Filia.die Frauen Stiftung **(Fondation Filia pour les femmes)**	Les candidatures sont ouvertes tout au long de l'année.	**Pas de montant minimal ou maximum.** Les subventions du Fonds d'opportunité mondiale – Subvention rapide : **Maximum de 5 000 EUR.**	Réseau International des Fonds des Femmes du Fonds des Femmes www.inwf.org. Fonds d'opportunité mondiale – Subvention rapide : Organisations de femmes et filles.	Participation ; Protection contre la violence	Les pays du Sud. (incluant l'Afrique)	**Adresse postale :** Filia.die frauenstiftung Alte Königstr. 18 D-22767 Hamburg Allemagne **Tél. :** +49 (0) 40-380381-99-0 **Fax :** +49 (0) 40-380381-99-9 **Courriel :** info@filia-frauenstiftung.de Pour les questions relatives au programme de subventions, veuillez contacter : s.genthe@filia-frauenstiftung.de **Web :** http://www.filia-frauenstiftung.de/en/home/filia-a-daughter-of-the-womens-movement/apply-for-a-grant/foerderrichtlinien.html#c1575 (anglais et allemand)	Subventions stratégiques : Elles sont destinées au renforcement du développement institutionnel d'organisations de femmes et de filles et au soutien de femmes activistes. Les subventions du Fonds d'opportunité mondiale – Subvention rapide : vise à soutenir les associations de femmes qui souhaitent intervenir dans une situation sociale imprévue (mais dans le cadre d'une stratégie à long terme), promouvoir la participation et/ou la protection des femmes et des filles contre la violence.

Institution/ nom du Fonds	Dates limites de la demande	Montant de la subvention et durée	Qui peut faire une demande ?	Domaine thématique spécifique	Zone géographique ciblée	Coordonnées des personnes de contact	Observations
Women's Hope Education and Training (WHEAT) Trust (Fonds WHEAT pour les femmes)	Les candidatures sont acceptées tout au long de l'année et les subventions sont allouées en trois temps : 28 février ; 30 juin ; 30 octobre ; Une réponse à la demande de subvention est fournie dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la demande.	Subvention de base : **1 000 Rands – 5 000 Rands** Subvention de démarrage : **5 000 Rands – 20 000 Rands** Subvention pour les femmes leaders : **5 000 Rands – 20 000 Rands** Subventions discrétionnaires : **2 000 Rands – 20 000 Rands** → Le Rand est l'unité monétaire de la République d'Afrique du Sud (1 USD 1 ≈ 8 Rands).	Associations locales/ organisations communautaires dirigées par des femmes qui : Ne peuvent pas avoir accès au financement officiel ; Sont dans des zones rurales ou semi-rurales ; Contribuent à la promotion des droits des femmes ; S'engagent à utiliser la subvention pour le développement de l'association/ organisation ; Sont en mesure de prouver l'impact de leur association/ organisation sur le développement de la collectivité ; Sont viables (le projet va continuer même après que la subvention ait été utilisée).	HIV-SIDA – prévention, traitement, soin et soutien ; Droits/santé sexuelle et reproductive pour les femmes ; Revenus durables pour les femmes ; Violence fondée sur le Genre ; Droits fondamentaux des femmes réfugiées et migrantes ; Groupes de femmes lesbiennes : (stigmatisation, viol et maltraitance) ; Durabilité de l'environnement	Afrique Australe	**Adresse postale :** PO Box 18046 PO Box 18046 Wynberg 7824 Western Cape Afrique du Sud **Tél. :** (+27) 21 762 6214 **Fax :** (+27) 21 797 2876 **Courriel :** grants@wheattrust.co.za **Web :** www.wheattrust.co.za (anglais)	Subvention de base : Facilite un processus dans lequel les associations/ organisations de femmes à faibles revenus peuvent gagner leur vie grâce à des entreprises viables. Subvention de démarrage : Elle est destinée à soutenir des formations pour les associations/organisations féminines travaillant sur la violence contre les femmes. Subvention pour les femmes leaders : Pour soutenir les femmes du peuple à occuper des positions de leadership dans leurs collectivités et leurs organisations. Subventions discrétionnaires : Visent à offrir une réponse rapide aux urgences pour les organisations des droits des femmes.

Institution/ nom du Fonds	Dates limites de la demande	Montant de la subvention et durée	Qui peut faire une demande ?	Domaine thématique spécifique	Zone géographique ciblée	Coordonnées des personnes de contact	Observations
Fondation New Field	Candidature sur invitation seulement. Cependant, les organisations qui travaillent dans la zone géographique ciblée par la Fondation sont invitées à prendre contact avec la fondation et à se présenter.	**Pas de montant minimal ou maximum.**	Organisations communautaires, dirigées par des femmes et localisées en Afrique. Organisations féminines rurales répondant aux critères suivants : Peuvent recevoir et gérer des fonds internationaux ; Sont bien installées dans les collectivités où elles travaillent ; Font la preuve de systèmes financiers, programmatiques et de gestion performants; et font profiter les femmes rurales et leurs organisations grâce à un changement systémique.	Renforcement des mouvements : pour contribuer à un mouvement dynamique des femmes rurales qui créent le changement social ; Changement systémique : pour promouvoir un leadership féminin rural africain qui crée de la justice sociale ; l'équité de genre et la paix, aux niveaux local, provincial et national. Organisation locale : apporter une amélioration significative aux organisations de femmes rurales, leurs familles, leurs communautés et leurs pays ;	Afrique sub-saharienne Régions prioritaires : Casamance, Sénégal : district Kolda ; Kerewane, Gambie. L'Union du Fleuve Mano : Guinée Conakry (districts de Kissidougou, Guéckédou, et N'zerekore) ; Sierra Leone (districts de Kailahun et Kono) ; Liberia (comté Lofa) ; et Bassin du Fleuve Niger : région frontalière entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali.	**Adresse postale :** New Field Foundation 1016 Lincoln Boulevard Mailbox 14 San Francisco, CA 94129 USA **Tél. :** + 1 415 561 3417 **Fax :** + 1 415 561 3419 **Courriel :** info@newfieldfound.org **Web :** www.newfieldfound.org (anglais et français)	Les objectifs de cette subvention sont doubles : Pour accroitre les ressources et l'activité des organisations et des réseaux de femmes rurales, et Former les femmes et leurs familles en zones rurales à réorganiser et transformer leurs vies et leurs collectivités après des années de conflits dévastateurs en Casamance, dans la région du fleuve Mano, et le bassin du Niger.

Institution/ nom du Fonds	Dates limites de la demande	Montant de la subvention et durée	Qui peut faire une demande ?	Domaine thématique spécifique	Zone géographique ciblée	Coordonnées des personnes de contact	Observations
Sigrid Rausing Trust – Women's Right Program **(Fonds Sigrid Rausing Trust – Programme pour les droits des femmes)**	Le Fonds n'accepte pas de demandes de financement non sollicitées. Cependant, toute association est invitée à envoyer des informations sur son travail et son organisation à research@srtrust.org.	**Pas de montant minimal ou maximum.** Le Fonds offre généralement des subventions pour 3 ans. Les premières subventions sont généralement pour une année.	Mouvements des droits humains ; ONGs ; Fonds ; Institutions de recherche ; Centres ; Réseaux ; Fondations ; etc.	Éducation et formation ; Violence fondée sur le genre Réseaux et sous-bailleurs de fonds ; Conflits; Fondamentalisme religieux ; Santé sexuelle et reproductive ; Traite de personnes ; Juridique et autres.	Bénin ; Burundi ; Cameroun ; République Centrafricaine ; Congo ; Côte d'Ivoire ; RD du Congo ; Djibouti ; Égypte ; Guinée Équatoriale ; Érythrée ; Éthiopie ; Gabon ; Gambie ; Ghana ; Mali; Ouganda; Guinée Conakry ; Guinée Bissau ; Kenya ; Libéria ; Madagascar ; Mauritanie ; Mozambique ; Namibie; Nigéria; Rwanda; Soudan; Sénégal ; Sierra Leone ; Somalie ; Afrique du Sud ; Tanzanie; Zambie; Zimbabwe.	**Adresse postale :** Sigrid Rausing Trust 12 Penzance Place, London, W11 4PA Royaume-Uni **Courriel :** info@srtrust.org **Web:** http://www.sigrid-rausing-trust.org/ (anglais)http://www.sigrid-rausing-trust.org/	
Medica Mondiale	L'Appel à Propositions sera annoncé sur le site web. (Le dernier appel à propositions a été clôturé en septembre 2011) Les demandes pourront être soumises en allemand, anglais ou français.	**Montants allant de 5 000 EUR à 10 000 EUR. (Refinancement pour un maximum de 3 ans)**	Organisations pour les droits des femmes ; Organisations gérées et dirigées par des femmes ; Organisations dont la mission principale est la protection et la promotion des droits des femmes avec ces objectifs clairement visibles dans leur travail.	Soutien aux femmes et aux filles survivantEs ou susceptibles de subir la violence fondée sur le genre ; Leadership, réseautage et défense des femmes ; Renforcement des capacités pour les organisations de femmes.	Zones de conflit et de post-conflit. Région prioritaire actuelle : La région des Grands-Lacs africains.	**Adresse postale :** Medica mondiale e.V. Hülchrather Straße 4, 50670 Köln. Allemagne **Tél. :** +49 (0) 221-93189838 **Fax :** +49 (0) 221-9318981 **Courriel :** fund@medicamondiale.org **Web :** http://www.medicamondiale.org/p (anglais et allemand)	

Institution/ nom du Fonds	Dates limites de la demande	Montant de la subvention et durée	Qui peut faire une demande ?	Domaine thématique spécifique	Zone géographique ciblée	Coordonnées des personnes de contact	Observations
Zonta International	Zonta International n'accepte pas de demandes de financement non sollicitées. Cependant, les associations intéressées sont invitées à envoyer une lettre d'intérêt présentant leur organisation et l'impact de leur travail.	Programme services internationaux : **500 000 USD** Stratégies d'élimination de la violence à l'encontre des femmes : **Montants allant de 200 000 USD à 400 000 USD**	Associations à but non lucratif ; Organisations multilatérales ;	Autonomisation économique ; Soins de santé ; Développement de la jeunesse ; Plaidoyer juridique et politique ; Plaidoyer Violence à l'encontre des femmes ;	Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo et Espagne.	**Adresse postale :** Zonta International Headquarters 1211 West 22nd Street, Suite 900 Oak Brook, IL 60523, USA **Tél. :** +1 630 928 1400 **Fax :** +1 630 928 1559 **Courriel :** zontaintl@zonta.org **Web :** http://www.zonta.org/	
Fédération internationale pour la planification familiale - Fonds pour l'accès universel à l'avortement médicalisé	Les Appels à Proposition seront annoncés sur le site web. (Le dernier appel a eu lieu en janvier 2011)	**Maximum de 200 000 USD (pour un maximum de 3 ans)**	ONGs locales des pays récipiendaires ONGs internationales (seulement en partenariat avec des organisations locales)	Plaidoyer et conscientisation ; Recherche ; Prestation de services.	Pays du CAD. Consulter la liste des pays sur : www.oecd.org/dac/stats/daclist	**Adresse postale :** 4 Newhams Row, London, SE1 3UZ, Royaume-Uni **Tél. :** +44 (0) 20 7939 8200 **Courriel :** info@saafund.org **Web :** http://www.ippf.org/en/ (anglais et japonais)http://www.ippf.org/en/	

Institution/ nom du Fonds	Dates limites de la demande	Montant de la subvention et durée	Qui peut faire une demande ?	Domaine thématique spécifique	Zone géographique ciblée	Coordonnées des personnes de contact	Observations
Womankind Worldwide	Womankind Worldwide n'accepte pas les demandes non sollicitées. Les organisations qui travaillent conformément à l'orientation et aux zones de focalisation géographiques de Womankind Worldwide sont cordialement invitées à envoyer un courriel à : info@womankind.org.uk où elles décriront leur travail et leur organisation.	**Sans montant minimum ou maximum ou durée prédéfinie.**	Organisations de femmes de la société civile, Centres de genre, Organisations pour les droits fondamentaux des femmes.	Violence à l'encontre des femmes ; Participation et voix des femmes dans la société et la politique ; Avoir un impact politique ; Garantir les droits fondamentaux des femmes et la protection des droits des veuves.	Éthiopie, Ghana, Kenya, Sierra Leone, Afrique du Sud, Ouganda, et Zimbabwe.	**Courriel et Adresse postale :** Development House, 2nd Floor 56-64 Leonard Street London EC2A 4LT Royaume-Uni **Tél. :** +44 (20) 75 49 03 60 **Fax :** +44 (20) 75 49 03 61 **Courriel :** info@womankind.org.uk **Web :** http://www.womankind.org.uk/ (anglais)	
International Women's Health Coalition (Coalition internationale pour la santé des femmes)	Veuillez contacter Women's Health Coalition pour des informations en ce qui concerne l'acceptation des propositions de projet.	Veuillez contacter Women's Health Coalition pour des informations en ce qui concerne le montant et la durée des subventions.	Organisations de femmes ; Organisations de jeunes ; Organisations de la Société Civile.	Santé reproductive et droits ; Accès à l'avortement sans risques ; Droits sexuels et égalité entre les sexes, VIH/SIDA et Femmes.	Afrique. Travaillant actuellement au : Botswana, Cameroun, Nigéria, Afrique du Sud et Swaziland.	**Adresse postale :** 333 Seventh Avenue, 6th floor New York, NY 10001 USA **Tél. :** +1 (212) 979 85 00 **Fax :** +1 (212) 979 90 09 Questions générales : info@iwhc.org Questions sur les programmes en Afrique : africa@iwhc.org **Web :** http://www.iwhc.org/	

Institution/nom du Fonds	Dates limites de la demande	Montant de la subvention et durée	Qui peut faire une demande ?	Domaine thématique spécifique	Zone géographique ciblée	Coordonnées des personnes de contact	Observations
Agences d'Aide Officielle au Développement							
NORAD **Agence norvégienne pour la coopération au développement - Programme de subventions en faveur des femmes et de l'égalité de genre**	NORAD annoncera les appels à propositions sur son site : http://www.norad.no/en/front-page	**Pas de montant minimal ou maximum.**	ONGs nationales, régionales et internationales ; Organisations multilatérales ; Fonds ; Réseaux et Institutions de Recherche ;	Droits et autonomisation politique et économique des femmes ; Santé et Droits Sexuels et Reproductifs ; Lutte contre la violence à l'encontre des femmes ; Initiatives pour intégrer la perspective de genre dans les autres secteurs de développement notamment dans les autres domaines prioritaires du gouvernement ; Le genre et le changement climatique.	Pays de l'OCDE	**Adresse postale :** Pb 8034 Dep., 0030 Oslo, Norvège **Tél. :** +47 22242030 **Tél. :** +47 22240331 (Département de la Société Civile) **Courriel :** postmottak@norad.no **Web :** http://www.norad.no/en/ (anglais et norvégien).	
NORAD **(Agence norvégienne de coopération au développement)**	L'Appel à Propositions sera annoncé sur le site web.	Il n'y a pas de montant minimal ou maximum. Les montants des subventions sont de 500 000 NOK à 40 millions NOK par an.	ONGs et réseaux ; Organisations transnationales en dehors des Nations Unies. La priorité sera accordée aux organisations et aux réseaux qui ont de solides fondations dans les pays en développement	Changement climatique et environnement ; Santé et SIDA ; Macroéconomie et administration publique ; Énergie ; Éducation et recherche.	Angola ; Burundi ; RDC ; Érythrée ; Éthiopie ; Kenya ; Libéria ; Madagascar ; Malawi ; Mozambique ; Nigéria ; Somalie ; Afrique du Sud ; Soudan ; Tanzanie ; Ouganda ; Zambie ; Zimbabwe.	**Adresse postale :** Pb 8034 Dep., 0030 Oslo, Norvège **Tél. :** +47 22242030 **Tél. :** +47 22240331 (Département de la Société Civile) **Courriel :** postmottak@norad.no **Web :** http://www.norad.no/en/ (anglais et norvégien).	Normalement, l'aide du Norad n'est pas donnée à des organisations qui reçoivent déjà une aide financière de la part d'autres bailleurs de fonds. L'aide pour les conférences/ séminaires, notamment les bourses de voyage, ne peut être financée que si elle est incluse dans le cadre d'un programme ou plan plus grand financé par NORAD.

Institution/nom du Fonds	Dates limites de la demande	Montant de la subvention et durée	Qui peut faire une demande ?	Domaine thématique spécifique	Zone géographique ciblée	Coordonnées des personnes de contact	Observations
Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA) **(Agence suédoise internationale de coopération au développement)**	Les Appels à Propositions seront annoncés sur le site web de SIDA. Pour la coopération à la recherche, veuillez consulter le site Web du programme de recherche suédois http://vr.se/mainmenu/internationalcollaboration/swedishresearchlinks.4.2d90e1b81116cee9c4e80004927.html.	**Pas de montant minimal ou maximum.** Coopération à la recherche : 2 ans. Subvention de recherche : 3 ans ; Subvention de planification internationale : 1 an.	Organisations locales (à travers les ambassades suédoises). Infrastructures organisationnelles (à travers lesquelles le SIDA finance le développement de la société civile dans les pays partenaires ainsi que dans les activités de communication en Suède). Organisations, associations, agences, entreprises et coopératives. **Coopération en recherche :** Organisations de recherche, institutions de recherche et universités dans les pays partenaires (vérifier la zone géographique prioritaire).	Développement économique ; Démocratie et droits humains ; Gestion des conflits, paix et sécurité Toutes les aides fournies par SIDA devront se faire dans la perspective des droits humains et de lutte contre la pauvreté.	Botswana ; Burkina Faso ; Burundi ; RD du Congo ; Éthiopie ; Kenya ; Libéria ; Mali ; Mozambique ; Namibie ; Rwanda ; Sierra Leone ; Somalie ; Afrique du Sud ; Soudan ; Tanzanie ; Ouganda ; Zambie ; Zimbabwe. **Coopération en recherche :** Burkina Faso, Éthiopie, Mozambique, Rwanda, Tanzanie et Ouganda.	**Adresse postale :** Stockholm - Siège Valhallavägen 199 05 25 Stockholm Suède **Tél. :** +46 8 698 50 00 **Fax :** 46 (8) 20 88 64 **Courriel :** sida@sida.se **Web :** http://www.sida.se/English/ (anglais)	**Infrastructures organisationnelles :** •Groupes africains de Suède (http://www.afrikagrupperna.se/english), •Diakonia (http://www.diakonia.se/sa/node.asp?node=469), •Forum Syd (https://www.forumsyd.org), • Secrétariat LO-TCO de coopération pour le développement syndical international (http://www.lotcobistand.org/en/about), • Centre International *Olof Palme* (http://www.palmecenter.org/en/), •Plan Sweden (http://plansverige.org/), •PMU InterLife (http://www.pmu.se/selectLanguage.do?language=en), •RFSU (http://www.rfsu.se/en/Engelska/), •Save the children Suède (http://www.savethechildren.se/), •SHIA – The Swedish Organizations of Persons with Disabilities International Aid Association (http://www.shia.se/english), • Centre suédois de coopération (http://www.utangranser.se/Default.aspx?ID=973), • Conseil de la Mission Suédoise, • L'Église de Suède, • La Société Suédoise pour la Conservation de la Nature (http://www.naturskyddsforeningen.se/In-english/), •WWF Suède (http://www.wwf.se/header/english/1129071-about-wwf)

Institution/nom du Fonds	Dates limites de la demande	Montant de la subvention et durée	Qui peut faire une demande ?	Domaine thématique spécifique	Zone géographique ciblée	Coordonnées des personnes de contact	Observations
Le Fonds Finlandais pour la coopération locale	Veuillez prendre contact avec l'ambassade de Finlande (si disponible) dans le pays de votre organisation pour toute information relative à l'acceptation de propositions de projet et autres détails concernant l'accès au Fonds de Développement Local.	**Pas de montant minimal ou maximum.**	Organisations locales, Secteur privé.	Promotion des droits humains et de la démocratie ; Développement et protection de l'environnement durables écologiquement ; Développement économique et social ; Renforcement de l'identité et de l'héritage culturels locaux.	Pays partenaires : Éthiopie, Kenya, Mozambique, Namibie, Soudan, Tanzanie, et Zambie.	**Unit pour l'Afrique du Nord** **Courriel :** ali-10@formin.fi **Tél. :** +358 (9) 1605 6538 Secrétariat : **Tél. :** +358 (9) 1605 5572 **Fax :** +358 (9) 1605 6420 **Unit pour l'Afrique de l'Est et de l'Ouest** **Courriel :** ali-20@formin.fi Secrétariat **Tél. :** +358 (9) 1605 6236 **Fax :** +358 (9) 1605 6293 **Unit pour l'Afrique Australe** **Courriel :** ali-30@formin.fi Secrétariat **Tél. :** +358 (9) 1605 6297 **Fax :** +358 (9) 1605 6293	

Institution/ name of Fund	Application Deadlines	Grant size and Duration	Who can apply?	Thematic focus	Geographical focus	Contact details	Observations
Aide Multilatérale							
ONU Femmes **Fonds spécial d'affectation des Nations Unies pour mettre fin à la violence contre les femmes**	Les Appels à Propositions seront publiés sur le site web de l'ONU Femmes. Les propositions sont soumises en ligne sous la forme de notes conceptuelles. Les propositions pourront être soumises en anglais, français ou espagnol.	Grandes organisations de la société civile, gouvernements et Équipes de pays des Nations Unies : **Minimum de 300 000 USD et Maximum de 1 million USD (2 -3 ans).** Petites ONGs notamment les associations et les réseaux locaux de femmes **Minimum de 100 000 USD (2-3 ans).**	Organisations non gouvernementales ; Gouvernements ; Équipes de Pays des Nations Unies.	Prévention de la violence à l'encontre des femmes et des filles ; Élargissement de l'accès des femmes et des filles affectées par la violence aux services ; Renforcement de la mise en place des lois ; Accès des survivantEs à la protection et la justice	Les pays du Sud. Consulter la liste des pays sur : www.oecd.org/dac/stats/daclist	**UN Women Adresse postale** 304 East 45th Street 15th Floor New York, NY 10017 USA **Tél. :** +1 (212) 906-6400 **Fax :** +1 (212) 906-6705 **Web :** www.unwomen.org	
Fonds espagnol du NEPAD pour l'autonomisation des femmes Africaines	Les appels à propositions seront rendus publics sur le site Web du NEPAD. Les candidatures seront acceptées en anglais, français et portugais.	**Entre un minimum de 50 000 EUR et un maximum de 350 000 EUR.** Dans des circonstances exceptionnelles, le Fonds peut financer des projets à hauteur de 500 000 EUR.	Organisations de la Société Civile ; Organisations communautaires ; Ministères responsables des Femmes et des questions de Genre ; Organisations et réseaux de femmes africaines ; Ministères gouvernementaux et institutions de recherche ;	Amélioration de l'autonomisation économique des femmes ; Renforcement de la société civile et Renforcement institutionnel.	Afrique Sub-Saharienne	**Adresse postale :** P.O. Box 1234 Halfway House Midrand 1685 Johannesburg Afrique du Sud **Tél. :** +27 (0) 11 256 3600/ +27 (0)11 256 3658 **Fax :** +27 (0) 11 206 3762 **Courriel :** Rosaliel@nepad.org ou nepadspanishfund@nepad.org **Web :** ww.nepad.org/crosscuttingissues/gender (English and French)	*Un co-financement est requis pour cette subvention, comme suit :* Pour les projets de moins de 200 000 Euros, une contribution de 5% du budget total est requise du (de la) bénéficiaire de la subvention. Pour les projets de 200 000 Euros à 350 000 Euros, une contribution de 10% du budget total est requise du (dela) bénéficiaire de la subvention. Pour des projets exceptionnels de plus de 350,000 EUR à 500,00 EUR une contribution de 12% du budget total est requise du(del) bénéficiaire de la subvention

Institution/ name of Fund	Application Deadlines	Grant size and Duration	Who can apply?	Thematic focus	Geographical focus	Contact details	Observations
ONU Femmes **Le Fonds pour l'Égalité des Sexes**	La subvention est biannuelle (le dernier appel à propositions a été lance en septembre 2009). Le prochain appel à propositions sera annoncé sur le site Web de l'ONU Femmes.	Subvention pour la mise en œuvre : de **2 millions USD– à 5 millions USD (2-4 ans)**. Pour aider des pays qui ont des plans, des politiques ou des lois nationaux ou locaux convenus, qui font avancer l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et sont prêts à être mis en œuvre. Subventions catalytiques pour l'égalité entre les sexes: **de 100 000 USD– 500 000 USD (1-2 ans).** Pour soutenir les programmes, notamment l'établissement de stratégies de coalitions qui catalyseraient le développement et l'approbation de plans, politiques et législations favorables à l'égalité entre les sexes.	Organisations non gouvernementales ; Institutions gouvernementales ; Partenariats entre le gouvernement et les organisations non gouvernementales, plusieurs ONGs comprenant des réseaux ; plusieurs institutions gouvernementales) .	Autonomisation économique des femmes ; Autonomisation politique des femmes.	Pays en développement en général.	**Web :** www.unwomen.org **Central Africa Sub-Regional Office (Bureau sous-régional de l'Afrique Centrale)** 12, Avenue de l'Armée P.O. Box 445 Kigali, Rwanda **Tél. :** +250 (0)252 590463 ou +250 (0)252 590468 **Fax :** +250 (0)252 576263 **Courriel :** diana.ofwona@unwomen.org **East and Horn of Africa Sub-Regional Office (Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique)** Elisabeth Lwanga UN Gigiri Complex, Gigiri Avenue Block Q, Rooms 100-112 P.O. Box 30218, 00100 Nairobi, Kenya **Tél. :** +254 20-762-4301 ou +254 20 762-4383 **Fax :** +254 20 762-4494 ou +254 20 762-4490 **Courriel :** nisha@unwomen.org **Web :** http://www.unifem-easternafrica.org/ **Bureau sous-régional de l'Afrique du Nord** 13 Rue Ahmed Balafrej, Souissi - Rabat 10000, Maroc **Tél. :** +212 5 37 63 53 20 ou +212 5 37 63 53 32 **Fax :** +212 5 37 63 53 40 **Courriel :** z.touimi-benjelloun@unwomen.org	*Coordonnées de contact pour la continuation :* **Southern Africa Sub-Regional Office (Bureau sous-régional pour l'Afrique Australe)** Merafe House 11 Naivasha Road, P.Bag X44 Sunninghill 2157, Johannesburg Afrique du Sud **Tél. :** +27 11 517-1579 **Fax :** +27 11 517-1631 **Courriel :** nomcebo.manzini@unwomen.org **Web :** http://www.unifem-saro.org/ **West Africa Sub-Regional Office (Bureau sous-régional de l'Afrique de l'Ouest)** Immeuble Soumex, 2ieme étage Mamelles Almadies B.P. 154 Dakar Sénégal **Tél. :** +221 33 869 99 70 ou +221 33 869 99 36 **Fax :** +221 33 860 54 95 **Courriel :** josephine.odera@unwomen.org

Institution/ name of Fund	Application Deadlines	Grant size and Duration	Who can apply?	Thematic focus	Geographical focus	Contact details	Observations
FNUD **(Le Fonds des Nations Unies pour la Démocratie)**	Les appels à propositions seront rendus publics sur le site Web du FNUD. Le dernier appel à propositions a été clôturé le 31 décembre 2010.	**Un maximum de 500 000 USD par projet (2 ans)**	Organisations de la société civile et organisations non-gouvernementales engagées dans la promotion de la démocratie ; Institutions indépendantes et constitutionnelles incluant les commissions électorales, les institutions de médiation, les institutions nationales des droits humains et autres institutions de gouvernance indépendantes, pour des propositions de projet facilitant la prise en compte de la voix de la société civile ; Institutions intergouvernementales régionales et mondiales, organisations et associations autres que les Nations Unies, pour les propositions de programmes qui renforcent la voix de la société civile ;	Dialogue démocratique et aide aux processus constitutionnels ; Autonomisation de la société civile, notamment l'autonomisation des femmes ; Éducation civique et inscription des électeurs ; Accès des citoyens à l'information ; Droits de participation et État de droit en aide à la société civile ; Transparence et intégrité.	Mondiale quoique la priorité est accordé aux pays du Comité d'Aide au Développement (CAD). Consulter la liste des pays du CAD sur : ww.oecd.org/dac/stats/daclist	**Adresse physique :** 1 United Nations Plaza, Room DC1-1300 New York, NY 10017, USA **Tél. :** +1 212 963 3399 **Tél. :** +1 917 367 8062 **Fax :** +1 212 963 1486 **Courriel :** democracyfund@un.org **Web :** http://www.un.org/democracyfund/ (anglais et français)	Les candidatures ne sont acceptées qu'en anglais, en français et en ligne.

Institution/ name of Fund	Application Deadlines	Grant size and Duration	Who can apply?	Thematic focus	Geographical focus	Contact details	Observations
ONGs internationales							
HIVOS People Unlimited (The Humanist Institute for Development Cooperation)	Les candidatures sont acceptées tout au long de l'année. Le formulaire de demande est disponible en ligne (au bureau virtuel). Il y a un ***Microfonds*** (un petit fonds) pour les projets nouveaux et expérimentaux, pour lesquels la subvention maximale est de 10 000 Euros (entre 1 et 4 ans) ; Pour les institutions de microfinancement et autres activités commerciales, l'aide de *Hivos* prend la forme de prêts, de garanties et de prises de participations.	**Sans montant minimum ou maximum de la subvention.** La subvention moyenne est de 45 000 EUR environ par an. La durée moyenne du contrat est de 3 ans. Les subventions accordées pour la première fois n'excèdent pas les 2 ans.	Les organisations qui sont : • Non-gouvernementales, • Laïques, •Professionnelles, et • Orientées sur les résultats. **REMARQUE :** les organisations recevant déjà une aide financière de **Novib, ICCO, Cordaid et Plan Netherlands** ne sont pas admissibles pour une aide de Hivos.	Arts et culture ; Services financiers ; Genre, femmes et développement ; VIH/SIDA ; Droits humains et démocratisation ; TIC et médias ; Production durable.	Kenya, Malawi, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Tanzanie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.	**Adresse postale :** P.O. Box 85565 2508 CG The Hague The Netherlands **Tél. :** +31 (0)70 376 5500 **Fax :** +31 (0)70 362 46 00 **Courriel :** info@hivos.nl **Web:** www.hivos.nl (Dutch, English, French and Spanish) **Bureau virtuel :** www.hivos.org	*Pour être admissible à ces financements, les organisations devront également respecter les critères suivants :* • ont des objectifs correspondant à la politique et aux intérêts de Hivos ; • manifeste un intérêt pour l'égalité entre les sexes, l'environnement et les droits humains ; • ont une bonne capacité d'organisation ; • Font preuve d'une qualité professionnel dans leur domaine d'intervention; • a un solide plan financier.
Oxfam Novib	Veuillez prendre contact avec Oxfam Novib pour de plus amples informations relatives à l'acceptation des propositions de projet.	**Sans montant minimum ou maximum de la subvention.**	Organisations de la Société Civile.	Les droits des femmes, des peuples autochtones, des lesbiennes, des gays et des personnes handicapées ; Moyens de subsistance durables ; Droits Humains ; Migrants Africains en Europe ; Santé et éducation (services sociaux de base) ; Renforcement des capacités ; Lobby et plaidoyer ; Droit à la vie et à la sécurité; Participation sociale et politique.	Angola ; Burundi ; RD du Congo ; Mali ; Mozambique ; Niger ; Somalie ; Soudan et Ouganda.	**Adresse postale :** Postbus 30919 2500 GX Den Haag Pays-Bas **Courriel :** info@oxfamnovib.nl **Tél. :** +31 70 3421777/ +31 70 342 1621 **Fax :** +31 (70) 3614461 **Web :** http:// www.oxfamnovib.nl (anglais et néerlandais)	

Institution/ name of Fund	Application Deadlines	Grant size and Duration	Who can apply?	Thematic focus	Geographical focus	Contact details	Observations
NPAID **(Aide du peuple norvégien)**	Veuillez contacter NPAID pour des informations en ce qui concerne l'acceptation des propositions de projet.	**Sans montant minimum ou maximum de la subvention.**	Organisations de la société civile et organisations communautaires qui œuvrent au changement des relations de pouvoir, et amènent les groupes marginalisés à influer sur la société. Partenariats avec ONGs intermédiaires, institutions de recherche, médias, associations de lobby et de plaidoyer.	NPA ne se focalise pas sur un sujet particulier. NPA aide les acteurs/ actrices locaux/ locales et leurs stratégies propres. Exemples d'actions aidées par NPAID : Exploitation de ressources naturelles ; Distribution des ressources ; Droit de la femme à la propriété ; Lutte pour les droits des peuples autochtones ; Participation des jeunes ; et Accès aux services publics.	Angola ; RD du Congo ; Éthiopie ; Guinée Bissau ; Libye ; Mauritanie ; Mozambique ; Rwanda ; Somalie ; Sud-Soudan ; Afrique du Sud et Tanzanie ; Zimbabwe.	**Adresse postale :** Storgt. 33 A, 9th fl, 0028 Oslo Norvège **Tél. :** +47 (22) 03 77 00 **Fax :** +47 22 20 0870 **Courriel :** npaid@npaid.org **Web :** http:// www.npaid.org/en/ (anglais et norvégien)	*Les associations partenaires doivent répondre aux critères suivants :* • Œuvrent à la promotion de la démocratie et de la distribution équitable des ressources; • Représentent les intérêts de segments particuliers de la société ; • Participent à la transformation des politiques publiques et sociales • Sensibilisent l'opinion publique ; • Œuvrent à la promotion de l'aide publique en cas de problèmes ; • Tiennent les autorités publiques et les entreprises responsables de leurs actes ; • Fournissent des réseaux sociaux à leurs membres ; • Encouragent les pratiques et la connaissance en matière de coopération, et • Œuvrent à la promotion de normes et de valeurs, telles que la confiance et la réciprocité.

Institution/ name of Fund	Application Deadlines	Grant size and Duration	Who can apply?	Thematic focus	Geographical focus	Contact details	Observations
Oxfam Grande Bretagne	Oxfam Grande Bretagne n'accepte pas les demandes de projet non sollicitées et accorde le financement à travers l'établissement de partenariats avec les organisations locales de la société civile. Les organisations intéressées peuvent envoyer une brève description de leur projet (pas plus d'une page) aux adresses des bureaux régionaux dans n'importe quel format.	**Pas de montant minimal ou maximum.**	Organisations locales de la Société Civile locales.	Égalité des genres (violence à l'encontre des femmes, le leadership et la participation des femmes) ; Changement climatique ; Conflits et catastrophes naturelles ; Santé ; Éducation ; Droit et aide ; Le droit d'être entendues ; Commerce ; Secteur privé ; Pauvreté dans le Royaume Uni ; Crise économique mondiale.	Angola, Tchad, RD du Congo, Érythrée, Éthiopie, Ghana, Kenya, Libéria, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Sud-Soudan, Afrique du Sud, Soudan, Tanzanie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.	**Horn, East and Central Africa regional office: (Bureau régional pour la Corne de l'Afrique, l'est de l'Afrique et l'Afrique centrale) :** **Postal Address** PO Box 40680-0100, Nairobi, Kenya **Tél. :** +254 (20) 2820000 **Fax :** +254 20 2820104/5 **Courriel :** hecainfo@oxfam.org.uk **Southern Africa regional office: (Bureau régional de l'Afrique australe) :** 195 Allcock Street, Colbyn Pretoria, Afrique du Sud **Tél. :** +27 (12) 3425256 **Fax :** +27 12 342-3484 **Courriel :** blutchman.org.uk **Web :** http://www.oxfam.org.uk/ (anglais)	**Coordonnées de contact pour la continuation :** **Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest :** Point E Rue 5XL Avenue Birago Diop Dakar Sénégal **Adresse postale** BP 3476, CP 18524 RP Dakar **Tél. :** +221 859 37 00 **Fax :** +221 33 824 24 15
Manitese	Veuillez contacter Manitese pour des informations en ce qui concerne l'acceptation des propositions de projet.	Veuillez contacter Manitese pour toute information concernant le montant et la durée de la subvention.	Organisations de la Société Civile.	Autonomisation économique des femmes ; Éducation de femmes et de jeunes ; Développement rural et de l'agriculture ; Micro-crédits ; VIH/SIDA ; Droits Humains ; Accès à de l'eau potable.	Bénin ; Burkina Faso ; Guinée Bissau ; Mozambique et Soudan.	**Segreteria nazionale Mani Tese** Piazzale Gambara 7/9, 20146 Milano Italie **Tél. :** +39 (02) 40 75 165 **Fax :** +39 (02) 40 46 890 **Courriel :** manitese@manitese.it or sartor@manitese.it Mr. Giovanni Sartor (responsible for the African department) **Web :** http:// www.manitese.it/landing/ (italien, anglais, français, portugais et espagnol)	

Institution/ name of Fund	Application Deadlines	Grant size and Duration	Who can apply?	Thematic focus	Geographical focus	Contact details	Observations
Oxfam Canada	Oxfam Canada n'accepte pas les demandes de projet non sollicitées ; cela fonctionne avec les organisations de partenaires pré-identifiés. Cependant, les associations intéressées sont invitées à envoyer une lettre d'intérêt présentant leur organisation et l'impact de leur travail.	**Pas de montant minimal ou maximum.**	Groupes de femmes ; Organisations de la Société Civile.	Égalité des femmes ; VIH/SIDA ; Changement climatique ; Services publics de base ; Commerce international ; Le droit de gagner sa vie ; Paix et sécurité.	Éthiopie, Mozambique, Tanzanie, Afrique du Sud et Zimbabwe.	**Bureau national :** Oxfam Canada 39 McArthur Avenue Ottawa, Ontario, K1L 8L7 Canada **Tél. :** +1 (613) 237 5236 **Fax :** +1 (613) 2370524 **Courriel :** info@oxfam.ca **Web :** http://www.oxfam.ca/ (anglais)	
Aktionsgemeinschaft Solidarische Welt **(Action pour la solidarité mondiale)**	Les propositions de projet peuvent être envoyées toute l'année.	**De 500 à 20 000 EUR par an.**	Organisations locales, ONGs et Réseaux menant déjà des initiatives misent en place, mais qui ont besoin de fonds supplémentaires pour continuer.	Autonomisation des femmes ; Protection de l'environnement ; Promotion des droits sociaux et économiques.	Sénégal, Burkina Faso, Sahara Occidental et Zimbabwe.	**Adresse postale et physique :** Aktionsgemeinschaft Solidarische Welt, ASW (Action for World Solidarity) Potsdamer Straße 89 10785 Berlin Allemagne **Tél. :** +49 (30) 25 94 08 01 **Fax :** +49 (30) 25 94 08 11 **Courriel :** mail@aswnet.de **Web :** http://www.aswnet.de/en.html (allemand, anglais, français et portugais)).	

Institution/ name of Fund	Application Deadlines	Grant size and Duration	Who can apply?	Thematic focus	Geographical focus	Contact details	Observations
Broederlijk Delen	Les candidatures sont acceptées tout au long de l'année.	Les fonds vont de : **4 000 EUR à 123 000 EUR.**	Organisations locales non-gouvernementales avec des initiatives pour lutter contre la pauvreté et l'injustice.	Autonomisation des femmes ; Développement rural ; Écologie ; Droits Humains ; Peuples autochtones ; Renforcement des capacités et politique et plaidoyer ; Participation politique.	Burkina Faso ; RD du Congo ; Burundi ; Rwanda ; Ouganda et Sénégal.	Broederlijk Delen - National Secrétariat Huidevettersstraat 165 1000 Brussels Belgique **Tél. :** +32 (2) 502 57 00 **Fax :** +32 (2) 502 81 01 **Courriel :** info@broederlijkdelen.be **Pour les informations générales sur le travail des partenaires de Broederlijk Delen dans le Sud** info@broederlijkdelen.be **Web :** http://www.broederlijkdelen.be/ (flamand, anglais, espagnol et français)	
Frères des Hommes	Veuillez contacter Frères des hommes pour des informations en ce qui concerne l'acceptation des propositions de projet.	**Sans montant minimum ou maximum de la subvention.**	Organisations locales, Mouvements et Réseaux.	Femmes ; Agriculture ; Économie solidaire ; Démocratie citoyenne ; Culture ; Droits Humains ; Éducation et renforcement des capacités ; Santé.	Rwanda, Sénégal, RDC et Côte d'Ivoire.	**Adresse postale :** 9 rue de Savoie, 75006 Paris France **Tél. :** +33 (1) 55 42 62 62 **Fax :** +33 (1) 43 29 99 77 **Courriel :** fdh@france.fdh.org **Web :** http://www.fdh.org (français)	

Institution/ name of Fund	Application Deadlines	Grant size and Duration	Who can apply?	Thematic focus	Geographical focus	Contact details	Observations
ONGs espagnoles							
Cooperacció	Les propositions de projet peuvent être envoyées toute l'année.	**Sans montant minimum ou maximum ou limite de temps.** La priorité est donnée aux possibilités de collaboration à long terme.	ONGs locales de femmes et de jeunes ; Mouvements de femmes.	**En Afrique :** Autonomie corporelle et droits sexuels ; Citoyenneté économique des femmes ; Participation des femmes à la vie économique, sociale et politique. **Autre :** Femmes protégées contre la violence ; Participation des femmes au dialogue et à la connaissance ; Égalité des sexes dans les politiques publiques.	Mali et Europe (Catalogne).	**Adresse postale :** c/ Sant Honorat, 7 08002 Barcelona Espagne **Tél. :** (+34) 93 318 34 25 **Fax :** (+34) 93 412 43 77 **Courriel :** info@cooperaccio.org **Pour les propositions de projet au Mali :** mali@cooperaccio.org **Web :** http://www.cooperaccio.org (espagnol et catalan)	
Entrepueblos	Veuillez contacter Entrepueblos pour des informations en ce qui concerne l'acceptation des propositions de projet.	**Sans montant minimum ou maximum de la subvention.**	Associations et organisations locales.	Renforcement des capacités des femmes et des associations de femmes ; Droits fondamentaux des femmes et autonomisation socio-économique ; Autonomisation des femmes rurales et de la société civile.	Maroc	**Adresse postale :** Plaza Ramon Berenguer El Gran, 1, 3r-1ª Barcelona, 08002 Espagne **Tél. :** +34 (93) 268 33 66 **Fax :** +34 (93) 268 49 13 **Courriel :** info@entrepueblos.org **Web :** http://epueblos.pangea.org/	
Intermon Oxfam	Veuillez contacter Intermon Oxfam pour des informations en ce qui concerne l'acceptation des propositions de projet.	Veuillez contacter Intermon Oxfam pour toute information concernant le montant et la durée de la subvention.	ONGs locales ; Les institutions religieuses ;	Les droits des femmes ; La justice économique ; Les services sociaux de base ; L'action humanitaire ; Citoyenneté et gouvernance ; Commerce équitable ; Consolidation de la paix ; Sécurité alimentaire et Éducation.	Angola, Burkina Faso, Burundi, Éthiopie, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Soudan, Tanzanie et Tchad.	**Sièges en Catalogne et Andorre :** Intermon Oxfam Calle de Roger de Llúria, 15 08010, Barcelona, Espagne **Tél. :** +34 902 330 331 **Courriel :** info@IntermonOxfam.org **Web :** http://www.intermonoxfam.org/ (espagnol et catalan)	

Institution/ name of Fund	Application Deadlines	Grant size and Duration	Who can apply?	Thematic focus	Geographical focus	Contact details	Observations
Fondation CODESPA	Il n'y a pas de dates butoirs pour la présentation des propositions de projet ; une fois que le contact a été établi avec l'organisation, le moment de présenter les propositions de projet est négocié.	**Subventions allant de 10 000 à 500 000 EUR** (selon que les subventions proviennent de financement privé ou public respectivement).	Organisations de femmes ; ONGs locales ; Organisations communautaires.	Formation professionnelle et emploi ; Renforcement de la société civile et des gouvernements locaux ; Micro-crédits ; Infrastructure et équipement ; Consolidation de la paix et réinsertion des enfants soldats ; Éducation non formelle et alphabétisation ; Éducation sociale et sanitaire.	Angola, RD du Congo et Maroc.	**Adresse postale :** C/ Rafael Bergamín, 12, bajo 28043 Madrid **Tél. :** +34 (91) 744 42 40 **Courriel :** codespa@codespa.org **Web :** http://www.codespa.org (espagnol)	

Institution/ name of Fund	Application Deadlines	Grant size and Duration	Who can apply?	Thematic focus	Geographical focus	Contact details	Observations
ONGs régionales africaines							
OCISA - Open Society Initiative of Southern Africa **(La Fondation Open Society Initiative d'Afrique Australe)**	La fondation accepte les demandes non sollicitées au cours de l'année et deux fois par an à travers des appels à candidatures ouverts. Les subventions sont approuvées tous les trois mois. Veuillez consulter le site web car des actualisations et des mini-appels à propositions sont publiés de temps en temps. **Types de subventions** • Financement principal • Renforcement des capacités • Médias sociaux • Subventions pour les activités axées sur le plaidoyer • Subventions pour la recherche et la politique	**Pas de montant minimal ou maximum.** **La durée des subventions varie**.	Organisations de la Société Civile ; ONGs ; Coopératives ; Départements ou entités gouvernementales ; Réseaux ; Alliances ; Institutions académiques ou Forums.	Genre et droits des femmes ; Justice économique ; Éducation ; VIH/SIDA ; Droits humains et construction de la démocratie ; Droits des peuples autochtones ; Droits à la langue ; Droit ; Initiative spéciale pour les LGBTI ; Lusophone ; Médias et TIC ;	Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland, RD du Congo, Zambie et Zimbabwe.	**Adresse postale :** PO Box 678, WITS, Johannesburg 2050, Afrique du Sud **Adresse physique :** 148 Jan Smuts Avenue; Rosebank, GP 2001; Afrique du Sud **Tél.** : +27 (0)11 587 5000 **Fax :** +27 (0)11 587 5099 **Courriel :** Pour envoyer des demandes : grantproposals@osisa.org **Web :** http://www.osisa.org/	Les organisations admissibles doivent répondre aux critères suivants : Être enregistrées légalement et/ou travailler en collaboration étroite avec une organisation de bonne réputation enregistrée légalement ; Travail avec des groupes minoritaires ou des communautés de personnes vulnérables avec une emphase sur les minorités ethniques, les femmes et les jeunes gens.

Institution/ name of Fund	Application Deadlines	Grant size and Duration	Who can apply?	Thematic focus	Geographical focus	Contact details	Observations
OSIWA - Open Society Initiative for West Africa **(La fondation Open Society Initiative pour l'Afrique de l'Ouest)**	Les Appels à Propositions sont normalement issus entre juillet et août. Cependant, consultez le site web pour les actualisations.	**Pas de montant minimal ou maximum.** **La durée des subventions varie.**	Organisations locales, Organisations basées en Afrique de l'Ouest en partenariat avec des groupes locaux ; Institutions gouvernementales ; Organisations régionales et sous-régionales.	Gouvernance politique ; Gouvernance économique ; Droit, justice et droits humains.	Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée Conakry, Libéria, Niger, Nigéria, Sénégal et Sierra Leone.	**Bureau OSIWA Dakar (Sénégal):** **Tél. :** +221 (33) 869 10 24 **Fax :** +221 (33) 824 09 42 **Courriel :** osiwa-dakar@osiwa.org **Bureau OSIWA Abuja (Nigéria):** **Tél. :** +234 9 8748345 /+ 234 9 8748346 **Fax :** + 234 9 4136649 **Courriel :** osiwa-abuja@osiwa.org **Bureau OSIWA Libéria**: **Tél. :** + 231 681 3108 **Courriel :** osiwa-monrovia@osiwa.org **Web :** http://www.osiwa.org/ (anglais et français) **Les demandes devront être envoyées à :** proposals@osiwa.org	*Coordonnées de contact pour la continuation :* **Bureau OSIWA du Sierra Leone** : **Tél. :** + 232 22 234 257/ + 232 76 931 160 **Courriel :** osiwa-monrovia@osiwa.org **Bureau OSIWA Guinée Conakry** Immeuble B.A.H (très près en face PMU) Sis Cameroon, Camayenne Corniche Nord Commune de Dixinn, Conakry, Guinée

Institution/ name of Fund	Application Deadlines	Grant size and Duration	Who can apply?	Thematic focus	Geographical focus	Contact details	Observations
Fondations privées							
Fondation Ford	Les candidatures sont acceptées tout au long de l'année. **Programme de bourses de la Fondation Internationale Ford** Les demandes ne sont pas acceptées pour le moment car le programme en cours prend fin en 2013. Consultez le site web pour les actualisations.	Montants allant de **20 000 USD à 1 850 000 USD**	Organisations non gouvernementales. **Programme de bourses de la Fondation Internationale Ford** Membres de groupes qui souffrent de l'exclusion et de la discrimination dans les pays en développement (y compris la discrimination fondée sur le genre, l'ethnie, la géographie et le handicap physique).	*Gouvernement démocratique et responsable :* Renforcement de la société civile, promotion de la transparence, gouvernement efficace et responsable ; *Droits Humains :* Protection des droits des femmes, Promotion des droits économiques et sociaux, réduction du VIH/SIDA, Discrimination et Exclusion ; *Équité économique :* Développement des opportunités de subsistance pour les ménages pauvres, Développement de la sécurité économique pour toute la vie ; *Développement durable :* Renforcement des droits des communautés sur les ressources naturelles ; *Liberté d'expression :* Promotion des médias de service public , soutien à divers espaces artistiques ; *Santé et Droits Sexuels et Reproductifs :* Sexualité des jeunes, santé reproductive et droits. *Opportunité éducative et bourses d'étude* : Promotion de l'accès à l'éducation supérieurs et de la réussite.	Afrique	**Région de l'Afrique de l'Est :** Ford Foundation P.O. Box 41081, 00100 Nairobi, Kenya **Tél. :** +254 (20) 27 10 444 **Fax :** +254 (20) 27 12 203 **Courriel :** ford-nairobi@fordfoundation.org **Région de l'Afrique de l'Ouest :** Ford Foundation Ten 105 Close Banana Island, Ikoyi Lagos, Nigéria **Tél. :** +234 803 402 3868/ +234 (1) 773 8926 **Fax :** +234 (1) 461 0140 **Courriel :** ford-lagos@fordfoundation.org **Web :** http://www.fordfoundation.org (anglais)	Le thème central pourra changer selon la région. *Coordonnées de contact pour la continuation :* **Région de l'Afrique Australe :** Ford Foundation P.O. Box 30953 Braamfontein 2017 Johannesburg, Afrique du Sud **Tél. :** +27 (11) 276 1200 **Fax :** +27 (11) 276 1248 **Courriel :**ford-johannesburg@fordfoundation.org **Région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord :** Ford Foundation P.O. Box 2344 Cairo, Égypte **Tél. :** +20 (2) 2795 2121 **Fax :** +20 (2) 2795 4018 **Courriel :** ford-cairo@fordfoundation.org

Institution/ name of Fund	Application Deadlines	Grant size and Duration	Who can apply?	Thematic focus	Geographical focus	Contact details	Observations
Fondation Nike	La Fondation n'accepte pas les demandes non sollicitées. Elle invite les organisations sélectionnées à envoyer les Demandes de Propositions (DDP) La Fondation recommande aux organisations de partager leurs expériences d'innovation et d'impact à travers : nike.foundation@nike.com, afin d'être conviées à faire partie des futures DDPs.	**De 10 000 USD à 1,5 millions USD**	Organisations non gouvernementales	Développement des filles et du bien-être.	Pays prioritaires : Éthiopie, Kenya, Libéria, Ouganda et Zambie.	**Courriel :** nike.foundation@nike.com **Web :** http://www.nikefoundation.org/	
Fondation MacArthur	Les lettres d'intérêt seront acceptées tout au long de l'année (par courriel). **Fonds pour le développement du leadership :** Les dates limites sont publiées annuellement sur le site web http://nigeria.macfound.org et dans les médias locaux au Nigéria. Les décisions sur les subventions sont prises normalement au cours des six mois suivants la demande.	**Montants des subventions allant de 25 000 USD à 3 500 000 USD** **Les subventions sont faites pour une période minimum de trois mois et un maximum de trois ans**	Organisations non gouvernementales ; Universités ; Institutions de recherche.	Santé sexuelle et reproductive des femmes et des jeunes gens ; Droits humains et justice internationale ; Renforcement des universités.	Nigéria	**MacArthur Foundation Nigeria** Fourth Floor Amma House, Plot 432 Yakubu Pam Street (Opposite National Hospital), Central Business District Abuja, Nigéria **Tél. :** +234 (9) 461 4878 **Fax :** +234 (9) 461 4877 **Courriel :** info-ng@macfound.org **Web :** http://nigeria.macfound.org (anglais) **Aux États-Unis** : **Tél. :** +1 (312) 726 8000 **Fax :** +1 (312) 920 6258 **Courriel :** 4answers@macfound.org **Web:** www.macfound.org (anglais)	La fondation ne soutient pas les activités politiques ou les tentatives d'influencer les actions sur une législation spécifique.

Institution/ name of Fund	Application Deadlines	Grant size and Duration	Who can apply?	Thematic focus	Geographical focus	Contact details	Observations
Fondation Bill et Melinda Gates	**Programme de développement mondial et programme de santé mondial :** Les Appels à Propositions seront annoncés sur le site web. ***Bourses Grand Challenge Exploration* :** 17 novembre 2011	Programme de développement mondial/ programme de santé mondial : **Pas de montant minimal ou maximum.** *Bourses Grand Challenge Exploration* : **100 000 USD (subvention initiale) et jusqu'à 1 million USD (subvention de suivi)**	Institutions exemptées de taxes aux États-Unis et dans le monde ; Organisations multilatérales (ONU) ; Entreprises pour le développement international ; Gouvernements ; Secteur privé. ***Bourses Grand Challenge Exploration* :** Toute personne de toute discipline, des étudiants à des professeurs titulaires, de toute organisation - collèges et universités, laboratoires gouvernementaux, institutions de recherche, organisations sans but lucratif et entreprises à but lucratif réalisant des innovations scientifiques et technologiques pour résoudre les problèmes clés de santé dans le monde développé.	**Programme mondial de développement :** Développement agricole ; Services financiers pour les pauvres ; Eau, assainissement et hygiène ; Initiatives spéciales (bibliothèques, pauvreté urbaine, réponse à situations d'urgence) ; Politique et plaidoyer. **Programme mondial de santé :** Lutte et prévention des maladies infectieuses (maladies entériques et diarrhéiques, VIH/SIDA, paludisme, pneumonie, tuberculose et maladies négligées et autres maladies infectieuses) ; Solutions de santé intégrales pour la planification familiale, la santé maternelle, néonatale et infantile, le contrôle du tabac et les maladies évitables par la vaccination.	Pays développés.	Siège central PO Box 23350 Seattle, WA 98102 USA **Tél. :** +1 (206) 709 3100 **Courriel :** info@gatesfoundation.org Europe Office 80/110 Victoria Street London SW1E 5JL Royaume-Uni **Tél. :** +44 (0) 207 798 6500 **Courriel :** info@gatesfoundation.org **Les dates limites et l'assistance urgente pourront être connus à** : +1 (206) 236-4774. **Web :** http://www.gatesfoundation.org (anglais)	Les subventions soutiennent les initiatives qui contribuent à l'autonomisation des femmes dans les différents domaines soutenus.

Institution/ name of Fund	Application Deadlines	Grant size and Duration	Who can apply?	Thematic focus	Geographical focus	Contact details	Observations
Institut de l'Open Society	**Initiative du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord :** Les Appels à Propositions seront publiés sur le site web. Les Notes Conceptuelles peuvent être soumises en arabe, français et anglais.	**Pas de montant minimal ou maximum.** **La durée des subventions varie.**	Organisations de la Société Civile ; ONGs ; Coopératives ; Départements ou entités gouvernementales ; Réseaux ; Alliances ; Institutions académiques ou Forums.	Les droits des femmes ; Droits et gouvernance ; Connaissance et éducation ; Arts et culture ; Médias et information ; Autonomisation de la société civile (transition arabe).	Afrique du Nord (Égypte, Algérie)	**Initiative pour le Moyen Orient et l'Afrique du Nord** Open Society Institute Arab Regional Office Mahmoud al-Karmi Street 2 Farah Abdoun Center, Suite 102 Amman, Jordanie **Tél. :** +962-6-582-7395 **Fax :** +962-6-582-9257 Toutes les notes conceptuelles, les projets complets ou les questions sur ce processus devront être envoyées à : proposals@osimena.org **Web :** http://www.soros.org/	
La Fondation David et Lucile Packard	Les chercheurs de subventions devront soumettre une lettre de renseignements, n'excédant pas trois pages, à population@packard.org	**Pas de montant minimal ou maximum.**	Organisations non gouvernementales ; Réseaux.	Population et santé reproductive ; Renforcement des capacités des bénéficiaires, Plaidoyer	Afrique Sub-Saharienne ; Pays prioritaires : Éthiopie.	300 Second Street Los Altos, CA 94022 USA **Tél. :** +1 (650) 948 7658 **Courriel :** inquiries@packard.org **Envoyer une lettre d'intérêt :** population@packard.org **Web :** http://www.packard.org/ (anglais)	

Institution/ name of Fund	Application Deadlines	Grant size and Duration	Who can apply?	Thematic focus	Geographical focus	Contact details	Observations
Obra Social la Caixa **(Œuvre sociale La Caixa - Projets de Développement socio-économique)**	Les Appels à Propositions seront annoncés sur le site web (le dernier appel à propositions a été clôturé le 4 octobre 2011)	**Maximum de 500 000 USD (pour un maximum de 4 ans)**	ONGs espagnoles en collaboration avec au moins un partenaire local.	Développement économique local.	Afrique (tous les pays)	**Adresse postale : (pour envoyer des propositions) :** Obra Social la Caixa - Área Internacional / Programa Socioeconómico de Cooperación Internacional Av. Diagonal, 621 08028 Barcelone Espagne **Web :** http://obrasocial.lacaixa.es (anglais, espagnol and catalan)	
Fondation W.K. Kellogg	Les candidatures sont acceptées tout au long de l'année. Toutes les demandes doivent être soumises en ligne. Actuellement, les propositions non sollicitées ne sont pas acceptées pour la région de l'Afrique australe. Une première réponse à la soumission sera donnée dans les 45 jours par courriel.	**Pas de montant minimal ou maximum.** Montants allant de 40 000 USD à 2 millions USD.	Organisations non gouvernementales. Toute organisation ou institution admissible selon les règlements du Service de Revenu Interne des États-Unis.	Éducation des enfants (développement global de l'enfant, alphabétisation familiale et plaidoyer pour l'éducation) ; Santé des enfants (de la promotion de l'allaitement maternel à la production d'aliments) ; Sécurité économique de la famille (de la formation financière à l'entreprenariat avec une perspective de genre et tenant compte des disparités raciales et culturelles) ; Équité raciale (soutien aux institutions et efforts pour éliminer les disparités et les inégalités raciales) ; Engagement civique (soutien aux communautés pour mobiliser les ressources et les solutions pour améliorer la vie des enfants vulnérables).	Afrique Australe. Pays prioritaires : Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Afrique du Sud, Swaziland et Zimbabwe.	**Web :** http://www.wkkf.org/ (anglais, espagnol, portugais)	

Institution/ name of Fund	Application Deadlines	Grant size and Duration	Who can apply?	Thematic focus	Geographical focus	Contact details	Observations
Institutions religieuses							
ICCO - Interchurch Cooperation for Development Cooperation (Coopération inter-Églises pour le développement de la coopération)	Les candidatures sont ouvertes tout au long de l'année. Cependant, il est recommandé de présenter une demande au fonds 6 mois avant de la date de début envisagée. 6 semaines après avoir reçu la demande, l'ICCO informera sur la réponse donnée à la proposition. **Toutes les relations de programme et les propositions de projets sont faites à travers les bureaux régionaux.**	**Pas de montant minimal ou maximum.** **Durée maximum : 3 ans**	Organisations de la Société Civile	Sécurité alimentaire et nutrition. Développement économique équitable et durable. Transformation des conflits et démocratisation,	Bénin, Burkina Faso, RD du Congo, Éthiopie, Ghana, Kenya, Libéria, Madagascar, Mali, Rwanda, Sénégal, Afrique du Sud, Soudan et Zimbabwe.	**Courriel :** **Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest :** ICCO-West-Africa@ICCO.nl **Bureau régional de l'Afrique Centrale et de l'Est :** central-and-eastern-africa@ICCO.nl **Bureau régional de l'Afrique australe :** southern-africa@ICCO.nl **Adresse postale :** ICCO P.O. Box 8190 3503 RD Utrecht Pays-Bas **Tél. :** +31 (0)30 692 78 11 **Fax :** +31 (0)30 692 56 14 **Courriel :** servicedesk@icco.nl (Uniquement pour les informations générales ou pour les thématiques détaillées sur le genre) **Web :** http://www.icco.nl/en/ (néerlandais, anglais, espagnol, portugais, français)	L'ICCO travaille de façon programmatique, ce qui veut dire qu'il se centre sur les coalitions des organisations locales travaillant sur le même sujet ou dans la même région. Ainsi, les candidatures ne seront considérées que si elles font partie d'un programme cohérent dans lequel les agences locales sont inter-reliées et coopèrent les unes avec les autres.

Institution/ name of Fund	Application Deadlines	Grant size and Duration	Who can apply?	Thematic focus	Geographical focus	Contact details	Observations
CAFOD **(Agence catholique pour le développement d'Outre-mer)**	Aucun formulaire de demande n'est requis, et il suffit d'une simple lettre d'intérêt ou d'une note conceptuelle suivant les directives fournies sur leur site web.	**Pas de montant minimal ou maximum.**	Organisations religieuses et laïques locales ; Réseaux.	Développement durable ; Intervention en situations d'urgence ou de catastrophe ; Campagnes de sensibilisation et de plaidoyer ; Éducation publique et travail politique. Avec une focalisation spéciale sur : l'alimentation, les soins de santé, le VIH et le SIDA, l'eau, les moyens de subsistance, l'éducation et les droits sociaux et économiques.	RD du Congo ; Érythrée ; Éthiopie ; Kenya ; Libéria ; Mozambique ; Nigéria ; Rwanda ; Sierra Leone ; Tanzanie ; Ouganda ; Zambie et Zimbabwe.	**Siège central** CAFOD, Romero House, 55 Westminster Bridge Road, Londres, SE1 7JB **Tél. :** + 44 (20) 7733 7900) **Fax :** + 44 (20) 7274 9630) **Courriel :** cafod@cafod.org.uk **Web :** http://www.cafod.org.uk/ (anglais, portugais, français et espagnol)	
EED **(Service des Églises Évangéliques pour le Développement)**	Veuillez contacter l'EED pour des informations en ce qui concerne l'acceptation des propositions de projet.	Veuillez contacter l'EED pour toute information concernant le montant et la durée de la subvention.	Groupes de femmes, ONGs, Églises, Organisations liées à l'Église, Organisations communautaires, organisations intermédiaires et autres organisations spécialisées dans les pays développés.	Questions de genre ; Agriculture ; Santé ; Éducation ; Artisanat ; Commerce ; Environnement et Développement communautaire intégré.	Angola, Botswana, Burkina Faso, Égypte, Éthiopie, Côte d'Ivoire, Ghana, Cameroun, Kenya, Libéria, Malawi, Mali, Mozambique, Namibie, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Afrique du Sud, Swaziland, Soudan, Tanzanie, Togo, Ouganda, Zaïre, Zambie et Zimbabwe	**Coordonnées :** Church Development Service (EED) Ulrich-von-Hassell-Straße 76 D-53123 Bonn Allemagne **Tél. :** +49 228 81 010 **Fax :** +49 228 81 01 160 **Courriel :** eed@eed.de **Web :** http://www.eed.de/en/ (allemand, anglais, français et espagnol).	

TROISIÈME PARTIE – SOURCES ALTERNATIVES DE FINANCEMENT

Cette section vise à compléter la Partie II du Guide, avec des informations sur des subventions clés pour les organisations de femmes et le travail sur l'égalité entre les sexes. La Partie III se concentre sur différentes stratégies qui peuvent être utilisées et/ou développées pour mobiliser les ressources pour financer le travail sur l'égalité entre les sexes. La sélection d'une stratégie pour chaque organisation dépendra des besoins, des ressources existantes (temps, personnes et leurs capacités et budget existant pour la mobilisation des ressources) et l'expérience dans la mobilisation des ressources de chaque organisation.

Les stratégies/activités que nous suggérons ne sont que quelques exemples d'un grand nombre de mobilisations de ressources existantes. Notre but est d'offrir autant d'alternatives de mobilisation de ressources que possible, afin de permettre à votre organisation de diversifier ses sources de financement et être moins dépendante d'une seule source. Cette section du guide s'est inspirée du Guide Pratique pour les Organisations des Droits des Femmes élaboré par le Fonds Mondial pour les Femmes.

À travers ce document, neuf stratégies de mobilisation des ressources sont partagées, soit : Donations individuelles ; Frais d'adhésion ; Soutien non financier ; Événements pour la levée des fonds ; Activités génératrices de revenus ; Prix ou récompenses ; Dons des entreprises, et collaboration avec d'autres ONGs pour accéder à l'Aide Officielle au Développement. Cette dernière alternative se concentre sur la façon d'accéder aux fonds disponibles dans d'autres pays en présentant des propositions de projet conjointement avec les organisations des pays où ces fonds sont disponibles.

1. DONATIONS INDIVIDUELLES

Il y a des individus qui veulent offrir du soutien à certaines causes si elles la comprennent et s'identifient à elle. Avant d'approcher ces bailleurs de fonds potentiels, il est important de faire une enquête sur leurs intérêts et leur capacité à donner.

Le processus :

- Faites une liste des bailleurs de fonds individuels potentiels. Dans cette liste vous devriez inclure les personnes ayant des ressources qu'elles pourraient partager pour la cause de votre organisation, telles que : vous-mêmes ; d'importants hommes et femmes chefs d'entreprises, des membres et des leaders de la communauté ; les artistes ; la famille ; des amiEs ; d'anciens bailleurs de fonds ; les communautés de migrants/de la diaspora ; des personnes qui visitent votre pays et désirent soutenir des projets tels que le vôtre, etc.
- Contactez ces personnes et consacrez-leur autant de temps que nécessaire pour les rencontrer, connaitre leurs intérêts, leur offrir des informations sur votre organisation et sur son impact.

- Suivi: Avant et après le soutien apporté, impliquez les bailleurs de fonds dans les activités de votre organisation ; partagez avec eux les rapports annuels de vos activités ; invitez-les à visiter les bénéficiaires de vos actions et, lorsque cela est possible, faites connaitre leur contribution ou leur partenariat (dans des rapports, sur votre site web, dans des prospectus de sensibilisation, etc.).

Difficultés: Cela prend du temps et peut être coûteux.

Opportunités: Cela représente une opportunité pour entrainer des volontaires de la communauté à soutenir votre organisation de façon permanente ou à l'occasion de campagnes spécifiques, et cela peut également être utilisé comme une opportunité pour vous faire connaître davantage de la communauté et mieux la connaitre.

2. FRAIS D'ADHÉSION

Les cotisations d'adhésion peuvent ne pas correspondre à une large part du budget de votre organisation, mais cela peut constituer une source régulière et sûre de revenus pour vos projets ou pour les activités que la plupart des bailleurs de fonds ne financent pas. Pour pousser les membres à payer leur cotisation annuelle/mensuelle, l'organisation devra faire en sorte que les membres se sentent engagés et informés sur la vie de l'organisation. Ainsi, comme avec les donateurs individuels, il est important d'effectuer un suivi continu des membres : les engager dans les activités de l'organisation, les inviter à visiter les bénéficiaires, leur envoyer des rapports sur les activités, etc.

Défis: Encourager constamment le soutien des adhérents demande du temps et des efforts. De nombreuses organisations ont un petit nombre d'adhérentEs. Cependant, lorsque les cotisations sont payées à temps, elles contribuent à une partie du budget.

Opportunités: Augmenter l'indépendance financière de l'organisation.

3. SOUTIEN NON FINANCIER

Le soutien apporté aux activités des ONGs peut ne pas être financier. En fait, certaines institutions telles que les entreprises préfèrent apporter un soutien non financier aux projets communautaires. Les demandes de soutien en biens ou en nature peuvent être très utiles pour votre organisation ou vos projets, étant donné que ces dons peuvent vous aider à réduire les coûts ou à générer des revenus. Exemples de soutien non financier que vous pourriez demander :

- Le soutien technique d'une organisation internationale ou d'une ambassade sur une question spécifique ;
- des ordinateurs ;
- des fournitures de bureau ;
- des prix pour des tirages au sort ;
- des boissons ou des aliments gratuits pour un événement spécifique :
- un espace pour une activité ;
- un espace pour le bureau de votre organisation.

Il est important de calculer la valeur monétaire de tels dons, de façon à ce que vous puissiez les inclure dans vos budgets comme sources de financement. Cela sera utilisé comme façon de démontrer aux donateurs potentiels que bien que votre organisation ou votre projet ne reçoive pas de sommes importantes en dons, votre communauté vous soutient.

4. ÉVÉNEMENTS POUR LA LEVÉE DE FONDS

L'organisation d'événements est importante pour quatre raisons:

- Pour lever des fonds et d'autres types de soutien ;
- Pour créer et/ou renforcer des ponts entre les donateurs, d'autres individus de la communauté et votre organisation ;
- Pour donner de la visibilité à votre organisation, à votre cause et à votre travail et ;
- Pour mobiliser votre communauté.

Il y a de nombreuses façons d'organiser des événements. Cependant, il est important d'associer les événements pour la levée de fonds à des besoins locaux spécifiques liés à la mission de votre organisation ou association. Les événements devraient toujours concerner un sujet pertinent qui capte l'attention du groupe cible.

Des exemples d'événements que vous pourriez organiser :

- Dîners ou goûters communautaires ;
- Activités culturelles de célébration ou de fêtes ;
- Ventes aux enchères et tirages au sort ;
- Spectacles de danse et concerts de musique ;
- Marathons ou autres activités sportives sponsorisés;
- Conférences mettant en vedettes des célébrités ou des leaders communautaires ;
- Regroupements dans la maison d'une personne pour discuter des difficultés rencontrées par des femmes et des défis de votre organisation.

Défis : Cela demande du temps et des ressources, et les résultats ne sont pas immédiats.

Opportunités : Cela donne de la visibilité à votre cause et à votre travail, et c'est une opportunité pour amener votre communauté à s'engager pour votre cause, ce qui, à long terme, attirera plus de soutien.

5. ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS

Vendre des biens et des services est une façon originale de générer des ressources pour votre organisation. La question que vous devriez vous poser en tant qu'organisation est : Y a-t-il des biens ou des services qui peuvent être vendus pour générer des revenus à notre organisation ou notre projet ?

Cependant, Il est important d'avoir des modalités très claires d'utilisation des fonds dans l'organisation, et d'indemnisation éventuelle des personnes qui participent à l'activité, etc.

Exemples d'activités génératrices des revenus :

- Services : offrir un cours sur la prévention du VIH aux travailleurs(euses) d'une entreprise locale.
- Services de conseil : une étude ou une recherche sur la façon dont une certaine activité affecte une certaine communauté, ou quelles valeurs culturelles peuvent être intégrées dans les stratégies pour promouvoir l'éducation des filles.
- Biens : vendre des aliments à l'occasion d'un événement ou de façon permanente dans un lieu donné ; vendre des biens produits par des femmes de la localité et percevoir un petit pourcentage pour les vendre et en faire la publicité.

Défis: Il y a un risque que l'activité génératrice de revenus rende invisible la mission principale de l'organisation.

Opportunités: Cela diversifie les sources de financement de l'organisation et peut contribuer à la création d'emplois dans la communauté.

6. PRIX/RÉCOMPENSE

Les récompenses ou les prix sont les façons à travers laquelle certaines institutions valorisent le travail réalisé par des personnes ou des organisations, en offrant des prix qui encouragent la poursuite de leur travail.

Certains prix sont ouverts à la nomination et votre organisation peut vouloir utiliser l'opportunité pour nominer des femmes membres de l'organisation, du réseau ou de la communauté à laquelle vous appartenez, qui font un travail remarquable dans la promotion des droits des femmes.

Ci-dessous nous suggérons quelques-uns des nombreux prix et récompenses possibles :

A. Fonds WHEAT pour les Femmes

Le Fonds WHEAT pour les Femmes accorde des récompenses à des femmes ou à des associations/organisations nominées pour entreprendre une formation avancée de type universitaire ou une formation spécialisée qui augmenteront leur impact dans la communauté. Les nominations sont possibles tout au long de l'année.

www.wheattrust.co.za

B. Prix Gates pour la Santé Mondiale

T La Fondation Melinda et Bill Gates accorde des récompenses aux organisations qui ont fait une contribution majeure et durable au domaine de la santé mondiale. La fondation institue un prix annuel d'1 million USD pour récompenser les groupes qui se consacrent à la promotion d'une meilleure santé pour toutes les personnes du monde.

http://www.gatesfoundation.org/gates-award-global-health/Pages/overview.aspx

C. Le Prix international AGFUND

Le Programme du Golfe Arabe d'appui aux organisations des Nations Unies pour le Développement (AGFUND) décerne un prix annuel destiné à encourager la continuité dans la

mise en œuvre de projets de développement innovants et à stimuler les efforts de ceux et celles qui sont capables de contribuer aux actions humanitaires et en faveur du développement dans les pays en développement.

Prize: the first prize is US$150,000; the second prize is US$100,000; and the third prize is US$50,000.

http://seedinit.org/mainpages/interlinks/forthcoming/index.php

D. Les Prix Genre et TIC (The Gender and ICT Awards)

L'Association pour le Progrès des Communications (APC) et l'Alliance mondiale pour le savoir offrent des Prix Genre et TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) pour honorer et accorder une reconnaissance mondiale à des projets novateurs et efficaces de femmes qui utilisent les TIC pour la promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.

http://www.genderawards.net/

E. Le Prix des logiciels libres Chris Nicol d'APC

Ce prix reconnait les initiatives qui encouragent l'adoption et l'utilisation des logiciels libres pour les usagers. Le prix est décerné à des personnes et à des groupes réalisant un travail extraordinaire pour rendre les logiciels libres accessibles aux usagers ordinaires des ordinateurs. Le prix est ouvert à toute personne ou groupe dans le monde qui appuient ou promeuvent les logiciels libres à l'intention des utilisateurs. Le formulaire de candidature doit être rempli en anglais ou en espagnol, mais il n'y a pas de restrictions concernant la langue du projet. Les projets à petite échelle sont encouragés à se porter candidats.

Prix: Le montant de 4 000 USD offert peut être partagé par un maximum de trois initiatives à la discrétion du jury.

http://www.apc.org/en/projects/world/apc-chris-nicol-foss-prize

F. YWPA - Prix Jeunes femmes dans la vie publique (The Young Women in Public Affairs Awards)

Ce Prix est offert par l'organisation Zonta International. Le programme du Prix Jeunes femmes dans la vie publique honore les jeunes femmes ayant fait la preuve de capacités de leadership et d'un engagement pour le service public et les causes civiques et les encourage à continuer leur participation dans la vie publique et politique. Le Prix YWPA récompense les jeunes femmes âgées de 16 à 19 ans pour leur qualité de leaders et leur engagement dans la politique publique, le gouvernement et les organisations de bénévoles.

Prix: US$3,000

http://www.zonta.org/default.aspx

G. Prix de la Banque Islamique de Développement pour les femmes

Le Prix vise à reconnaitre, encourager, inspirer et récompenser la participation des femmes au processus de développement socio-économique. Le prix est décerné annuellement afin d'attirer l'attention internationale sur le rôle vital que les

femmes jouent dans le développement de leur communauté et du monde. Les candidates individuelles peuvent être nominées par une organisation. Les organisations devront être nominées par une organisation indépendante.

Prix: a) 50 000 USD pour une femme ou groupe de femmes ; b) 100 000 $USD pour une organisation. Pour être nominée ou pour toute information supplémentaire, veuillez contacter:

prizeforwomen@isdb.org

www.isdb.org/irj/portal/anonymous

7. DONS DES ENTREPRISES

Certaines entreprises sont de plus en plus désireuses d'aider des organisations communautaires dans les pays où elles opèrent. Votre organisation peut faire une petite enquête pour identifier les entreprises nationales et internationales qui sont actives localement et que vous pourriez vouloir contacter pour leur demander des fonds. Il peut être utile de garder un dossier sur chaque entreprise avec des informations pertinentes sur ce qu'elles font, les noms des personnes dans des positions de pouvoir, si elles suivent de bonnes pratiques dans leur activité et si elles ont une fondation privée et tout autre information publique disponible.

Avant de contacter une entreprise, il est important de bien vous préparer. Quelques conseils :

- Consacrez du temps à vous documenter sur l'entreprise, sur la façon dont elle exerce ses activités afin de déterminer si elle respecte les valeurs et les principes que votre organisation défend pour sa cause. Vous pouvez consulter www.misfortune500.org pour avoir une liste de délits et d'abus des entreprises envers les femmes, préparée par l'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement (WEDO).
- Réunissez suffisamment d'informations sur votre organisation et ses activités car les directeurs des entreprises vous poseront des questions sur votre travail et seront curieux de savoir comment leur soutien améliorera l'image de leur entreprise.

Défis: Il faut du temps et des compétences de négociation et il y a un risque d'accepter des fonds d'une entreprise qui ne respecte pas un ou plusieurs droits humains. Votre organisation peut ne pas avoir suffisamment bien évalué si elle doit accepter ou pas les dons d'entreprise, ou quels dons accepter, et certains dons reçus risquent de porter atteinte à la crédibilité de votre organisation.

Opportunités: Peut être une source importante de revenus pour des activités spécifiques ou pour des domaines où il est difficile de garantir le financement d'autres sources.

REMARQUE: Bien que certaines entreprises soient désireuses de subventionner des causes pour les femmes, parfois, leurs politiques pour l'emploi, le développement communautaire et l'environnement peuvent être préjudiciables aux causes que défendent les associations féminines. Voilà pourquoi il est important de bien connaître

les bailleurs de fonds, avant de leur demander de financer votre organisation. Il est également important pour les organisations de femmes de réfléchir sur le type d'entreprises avec lesquelles elles veulent travailler sur le critère de leur éthique et de la façon dont elles respectent dans l'ensemble les principes que les organisations s'efforcent de changer. Certaines organisations ont développé des directives éthiques de base pour clarifier les critères sur les types d'entreprises desquelles elles n'accepteront pas de fonds, par exemple, les entreprises qui fabriquent ou vendent des armes, qui emploient des enfants, qui exploitent les travailleurs(euses) ou qui polluent l'environnement.

8. COLLABORATION AVEC D'AUTRES ONGS POUR ACCÉDER À L'AOD

Grâce à la collaboration avec d'autres organisations, il est possible de préparer des programmes communs qui peuvent attirer davantage de financement que celui qui pourrait être obtenu individuellement. Par ailleurs, il y a des organisations qui préfèrent financer des projets qui incluent plus d'une organisation.

La collaboration entre organisations rend également possible l'accès aux fonds de l'Aide Officielle au Développement (ODA) qui est canalisée à travers les organisations de certains pays particuliers. Différents gouvernements financent les projets de développement à travers des organisations de leurs pays. Cela représente une opportunité pour les organisations africaines d'établir des partenariats avec des organisations d'autres continents. Vous trouverez ci-dessous un éventail d'organisations financées par l'AOD. Il ne s'agit là que d'un échantillon des organisations ; il est conseillé de contacter directement les agences ou de contacter les organisations des pays en question pour établir un partenariat.

- Veuillez consulter http://www.oecd.org/linklist/0,2678,en_2649_33721_1797105_1_1_1_1,00.html pour des informations sur une gamme de sites d'agences gouvernementale de coopération au développement.

Certains gouvernements financent la société civile dans d'autres pays à travers leurs ambassades, leurs hauts commissariats et leurs consulats. Il est recommandé de les consulter pour s'informer sur leurs plans de financement.

REMARQUE: Avant de demander un financement, renseignez-vous sur les conditions requises dans le processus de candidature, le temps que prennent les décisions de financement, la régularité attendue des comptes-rendus, les restrictions relatives à l'utilisation de l'argent, les implications politiques éventuelles qui peuvent surgir du fait de la réception de subventions de la part de certains bailleurs de fonds, etc. Certains bailleurs de fonds sont plus flexibles que d'autres.

Agence	Pays prioritaires	Domaine thématique spécifique	Organisations de référence
AECID **(Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement)** Av. Reyes Católicos 4, 28040 Madrid, Espagne **Tél. :** +34 915838100/ 01/ 02 **Courriel :** centro.informacion@aecid.es **Web :** http://www.aecid.es/es/ (Espagnol)	Angola ; Cap Vert ; RD du Congo ; Guinée Équatoriale ; Éthiopie ; Gambie ; Guinée Bissau ; Guinée Conakry ; Mali ; Mozambique ; Namibie ; Niger ; Sénégal et Soudan.	Culture et sciences ; Gouvernance démocratique ; Développement de l'éducation ; Croissance économique ; Éducation ; Environnement et changement climatique ; Genre ; Santé ; Action humanitaire ; Développement rural ; Eau et assainissement.	Une liste d'ONGs espagnoles peut être consultée sur le site web suivant : http://www.aecid.es/es/que-hacemos/ONGD/registro/relacion2/
Irish Aid **(Aide Irlandaise)** **Département des Affaires Étrangères et du Commerce** Department of Foreign Affairs Riverstone House, 23 - 27 Henry Street Limerick **Tél.** : +353 1 408 2000 **Fax :** +353 1 408 2880 **Courriel :** irishaid@dfa.ie **Web:** http://www.irishaid.gov.ie/index.asp (anglais)	Éthiopie ; Malawi ; Mozambique ; Lesotho ; Tanzanie ; Ouganda et Zambie.	Agriculture ; Allègement de la dette ; Développement de l'éducation ; Éducation ; Urgence et récupération ; Environnement ; Genre ; Gouvernance ; Santé ; VIH/SIDA ; Droits humains et démocratie ; TIC ; Infrastructures et routes ; Commerce ; Eau et assainissement.	Quelques organisations irlandaises : •Action Aid Irlande, • Concern Worldwide, •Christian Aid Irlande, •GOAL, •Oxfam Irlande, •Plan Irlande, •Self Help Africa, •Trócaire, •World Vision Irlande

Agence	Pays prioritaires	Domaine thématique spécifique	Organisations de référence
Agence de Coopération au Développement de Norvège Ruseløkkveien 26, 0251 Oslo **Adresse postale :** Pb 8034 Dep., 0030 Oslo, Norvège **Tél. :** +47 22242030 **Courriel :** postmottak@norad.no **Web :** http://www.norad.no/en/ (anglais et norvégien)	Angola ; Burundi ; RD du Congo ; Éthiopie : Libéria ; Madagascar ; Malawi ; Mali ; Mozambique ; Nigéria ; Somalie ; Afrique du Sud ; Soudan ; Tanzanie ; Ouganda et Zambie.	Changement climatique et environnement ; Énergie ; Éducation et Recherche ; Santé et SIDA ; Macroéconomie et administration publique.	Quelques organisations norvégiennes : •Aide de l'Église norvégienne (NCA) •Aide du peuple norvégien (NPA) •Conseil norvégien des Réfugiés (NRC) •Comité d'aide de Norvège (NORWAC) •Save the Children Norvège
NZAID - New Zealand's International Aid and Development Agency (Agence d'Aide Internationale et de Développement de la Nouvelle Zélande) Ministry of Foreign Affairs and Trade, 195 Lambton Quay Wellington, New Zealand **Tél. :** +64 4 439 8200 **Fax :** +64 4 439 8515 **Courriel pour des questions générales :** aidcommunications@mfat.govt.nz **Web :** http://www.aid.govt.nz/ (anglais)	Afrique du Sud ; Zambie ; Zimbabwe.	Éducation ; Environnement ; Égalité des genres ; Santé ; Droits Humains ; Intervention en situations humanitaires ou d'urgence ; Leadership et gouvernance ; Consolidation de la paix et prévention de conflits. Développement économique durable ;	•ONGs accréditées basées en Nouvelle Zélande. Une liste des ONGs de Nouvelle Zélande peut être consultée sur le site web suivant : http://matadornetwork.com/change/quick-guide-to-new-zealands-ngos-and-non-profits/

Agence	Pays prioritaires	Domaine thématique spécifique	Organisations de référence
SIDA - Swedish International Development Agency (Agence suédoise de développement international) Stockholm - Siège Valhallavägen 199 105 25 Stockholm Suède **Tél. :** +46 8 698 50 00 **Fax :** +46 8 20 88 64 **Courriel :** sida@sida.se **Web :** http://www.sida.se/English/ (anglais) Il est conseillé aux organisations de la société civile des pays autres que la Suède de contacter Forum Sy pour des opportunités de coopération avec les ONGs suédoises et l'ambassade de Suède dans leur pays.	Botswana ; Burkina Faso ; Burundi ; RD du Congo ; Éthiopie ; Kenya ; Libéria ; Mali ; Mozambique ; Namibie ; Rwanda ; Sierra Leone ; Somalie ; Afrique du Sud ; Soudan ; Tanzanie ; Ouganda ; Zambie ; Zimbabwe.	Développement économique ; Gestion des conflits, paix et sécurité ; Démocratie et droits humains ;	Infrastructures organisationnelles : • Groupes africains de Suède (http://www.afrikagrupperna.se/english), •Diakonia (http://www.diakonia.se/sa/node.asp?node=469), •Forum Syd (https://www.forumsyd.org), • Secrétariat LO-TCO de coopération pour le développement syndical international (http://www.lotcobistand.org/en/about), •Olof Palme International Center (http://www.palmecenter.org/en/), •Plan Sweden (http://plansverige.org/), •PMU InterLife (http://www.pmu.se/selectLanguage.do?language=en), •RFSU (http://www.rfsu.se/en/Engelska/), •Save the children Suède (http://www.savethechildren.se/), •SHIA – Plateforme des associations suédoises d'aide internationale aux personnes handicapées (http://www.shia.se/english), • Centre suédois de coopération (http://www.utangranser.se/Default.aspx?ID=973), •Conseil de la Mission Suédoise, • L'Église de Suède, • La Société Suédoise pour la Conservation de la Nature (http://www.naturskyddsforeningen.se/In-english/), •WWF Sweden (http://www.wwf.se/header/english/1129071-about-wwf)

Agence	Pays prioritaires	Domaine thématique spécifique	Organisations de référence
Ministère Fédéral pour la Coopération et le Développement Économique (BMA) **Bureau de Bonn** Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung Postfach 12 03 22 53045 Bonn Dahlmannstraße 4 53113 Bonn Allemagne **Bureau de Berlin** Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung Stresemannstraße 94 10963 Berlin Allemagne **Tél. :** +49 228 9 95 35 0 **Fax :** +49 228 9 95 35-35 00 **Web :** http://www.bmz.de/en/index.html	Bénin ; Burkina Faso ; Burundi ; Cameroun ; RD du Congo ; Égypte ; Éthiopie ; Ghana ; Kenya ; Madagascar ; Malawi ; Mali ; Mauritanie ; Maroc ; Mozambique ; Namibie ; Nigéria ; Rwanda ; Sénégal ; Afrique du Sud ; Sud-Soudan ; Tanzanie ; Ouganda ; Zambie.	Commerce ; Allègement de la dette ; Éducation ; Énergie ; Aliments ; Bonne gouvernance ; Santé ; Droits Humains ; Consolidation de la paix ; Pauvreté ; Protection du climat ; Protection de l'environnement ; Développement rural ; Sécurité sociale.	Une liste des ONGs allemandes peut être consultée sur le site web suivant : http://www.devdir.org/europe.htm

Agence	Pays prioritaires	Domaine thématique spécifique	Organisations de référence
AUSAID - Australian Government Overseas Aid Program (Programme d'Aide Outremer du Gouvernement Australien) **Siège :** 255 London Circuit Canberra *ACT* 2601 Australie **Adresse postale :** GPO Box 887 Canberra ACT 2601 Australie **Tél. :** +61 2 6206 4000 **Fax :** +61 2 6206 4880 **Web :** http://www.ausaid.gov.au/about/ (anglais)	Éthiopie ; Kenya ; Lesotho ; Malawi ; Mozambique ; Afrique du Sud ; Sud-Soudan ; Swaziland ; Tanzanie ; Ouganda et Zambie.	Agriculture et sécurité alimentaire ; Santé maternelle et infantile ; Eau et assainissement ; Aide humanitaire ; L'Égalité de genre comme question transversale.	•Une liste des ONGs accréditées peut être consultée sur le site web suivant : http://www.ausaid.gov.au/ngos/accredited.cfm
ADA (Coopération au Développement Autrichienne) Austrian Development Agency Zelinkagasse 2 1010 Vienna Autriche **Tél. :** +43 (0)1 90399 - 0 **Fax :** +43 (0)1 90399 - 1290 **Courriel :** office@ada.gv.at **Web :** http://www.entwicklung.at/en/ (anglais et allemand)	Pays prioritaires : Burkina Faso ; Cap Vert ; Mozambique ; Ouganda. Autres : Namibie ; Tanzanie ; Afrique du Sud ; Zimbabwe.	Éducation et sciences ; Énergie ; Environnement et ressources naturelles ; Genre ; Gouvernance et droits humains ; Santé ; Consolidation de la paix et prévention de conflits ; Réduction de la pauvreté ; Développement du secteur privé ; Gestion des finances publiques ; Développement rural ; Développement rural ; Approvisionnement en eau et assainissement.	Une liste des ONGs autrichiennes peut être consultée sur le site web suivant : http://www.devdir.org/europe.htm

Agence	Pays prioritaires	Domaine thématique spécifique	Organisations de référence
ACDI (Agence Canadienne de Développement International) 200 Promenade du Portage Gatineau, Québec K1A 0G4 Canada **Service de renseignements au public** **Tél. :** +819 997 5456 **Fax :** +819 953 6088 **Courriel :** info@acdi-cida.gc.ca **Web :** http://www.acdi-cida.gc.ca/home (anglais et français)	Éthiopie ; Ghana ; Mali ; Mozambique ; Sénégal ; Soudan ; Tanzanie.	Éducation de base ; Gouvernance démocratique ; Durabilité de l'environnement ; Égalité entre les hommes et les femmes ; Santé ; Développement du secteur privé ;	•Organisations enregistrées à Partners@CIDA. •Une liste des ONGs canadiennes peut être consultée sur le site web suivant : http://www.devdir.org/index.html
DANIDA (Agence Internationale Danoise de Développement) Ministry of Foreign Affairs of Denmark Danida Asiatisk Plads 2 DK-1448 Copenhagen K Danemark **Tél. :** +45 33 92 00 00 **Fax :** +45 (32) 54 05 33 **Courriel :** um@um.dk **Web :** http://um.dk/en/about-us/ (anglais et danois)	Bénin ; Burkina Faso ; Éthiopie ; Ghana ; Kenya ; Mali ; Mozambique ; Niger ; Somalie ; Soudan ; Tanzanie ; Zambie ; Zimbabwe ; Ouganda.	Liberté, démocratie et droits humains ; Croissance et emploi ; Égalité des genres ; Stabilité et fragilité ; Environnement et climat.	Organisations recevant des fonds de DANIDA : •Care Denmark; • Croix-Rouge Danemark ; •Dan Church Aid; •Ibis; •Mellemfolkeligt Samvirke ; •Save the Children Denmark ; •Centre de Recherche pour le Développement ; •Centre d'études africaines, Université de Copenhague; •Danish Refugee Council;

Agence	Pays prioritaires	Domaine thématique spécifique	Organisations de référence
DFID (Département du Développement International du Royaume-Uni) **Tél. :** +44 (0) 1355 84 3132 **Fax :** +44 (0) 1355 84 4099 **Courriel :** enquiry@dfid.gov.uk **Web :** http://www.dfid.gov.uk/ **(anglais)**	Angola ; Burundi ; Cameroun ; RD du Congo ; Érythrée ; Éthiopie ; Ghana ; Kenya ; Libéria ; Lesotho ; Malawi ; Mozambique ; Niger ; Nigéria ; Rwanda ; Sierra Leone ; Somalie ; Afrique du Sud ; Sud-Soudan ; Soudan ; Tanzanie ; Gambie ; Ouganda ; Zambie ; Zimbabwe.	Éducation ; santé ; croissance économique ; gouvernance et conflit ; climat et environnement ; eau et assainissement ; aliments et nutrition ; catastrophes et urgences humanitaires.	Une liste des ONGs du Royaume-Uni peut être consultée sur le site web suivant : http://www.ngo-monitor.org/index.php
FINIDA (Département de la Coopération Internationale au Développement de Finlande) **Adresse postale :** Ministry for Foreign Affairs P.O.Box 176 FI-00023 Government Finland **Tél. :** +358 (9) 1605 5555 **Fax :** +358 (9) 629 840 ou 1605 5799 **Courriel :** Bureau d'enregistrement : kirjaamo.um@formin.fi **Web :** http://formin.finland.fi/Public/default.aspx?nodeid=15316&contentlan=2&culture=en-US (anglais)	Partenaires à long terme : Éthiopie ; Kenya ; Mozambique ; Tanzanie ; Zambie. Pays partenaires récupérant d'une crise violente : Soudan	Éducation ; Santé ; Amélioration des moyens de subsistance ; Développement social.	KEPA - Le centre de services pour la coopération au développement de Finlande (organisation qui chapeaute les organisations de la société civile). http://www.kepa.fi/international/english (anglais, espagnol et portugais).

Agence	Pays prioritaires	Domaine thématique spécifique	Organisations de référence
Agence Suisse pour le Développement et la Coopération (SDC) **Web :** http://www.sdc-gov.ch Agence suisse pour le développement et la coopération (SDC) Département fédéral suisse des affaires étrangères Eigerstrasse 73 CH - 3003 Bern Suisse **Courriel :** info@deza.admin.ch Bureau de l'Afrique Australe pour la Coopération Suisse : Ozmik House, South Wing 165 Lynnwood Road Brooklyn, 0181, Pretoria Afrique du Sud **Tél. :** +27 12 366 9400 **Fax :** +27 12 362 2971	Plusieurs pays africains. Possède un programme régional dans la région de l'Afrique australe	Arts et culture ; Changement climatique ; Sécurité alimentaire ; Gouvernance ; VIH/SIDA ; Développement des habilités.	•Alliance Sud (organisation qui chapeaute six grandes ONGs suisses pour le développement) : Swissaid ; Action Carême ; Pain pour le prochain ; Helvetas ; Caritas ; et Interchurch Aid. http://www.alliancesud.ch/en • Croix-Rouge Suisse.
JICA (Agence Japonaise de Coopération Internationale) Nibancho Center Building 5-25, Niban-cho, Chiyoda-ku, Tokyo 102-8012 Japon **Tél. :** +81 (3) 5226 6660/ 6661/ 6662/ 6663 **Web :** http://www.jica.go.jp/english/index.html	Bénin ; Botswana ; Burkina Faso ; Cameroun ; Côte d'Ivoire ; Congo (RDC) ; Djibouti ; Éthiopie ; Gabon ; Ghana ; Kenya ; Libéria ; Madagascar ; Malawi ; Mozambique ; Namibie ; Niger ; Nigéria ; Rwanda ; Sénégal ; Sierra Leone ; Afrique du Sud ; Sud-Soudan ; Soudan ; Tanzanie ; Ouganda ; Zambie ; Zimbabwe.	Agriculture ; Eau potable ; Croissance économique ; Éducation élémentaire ; Santé ; Amélioration de l'infrastructure industrielle de base	• ONG japonaise pour la coopération internationale (une organisation de tutelle) http://www.janic.org/en/ • Une liste des ONGs ayant des projets outremer peut être consultée sur le site web suivant : http://www.gdrc.org/ngo/japan-ngo/ngo-websites.html

Agence	Pays prioritaires	Domaine thématique spécifique	Organisations de référence
AFD **(Agence Française de Développement)** 5 Rue Roland Barthes 75598 Paris Cedex 12 France **Tél. :** +33 (0)1 53 44 31 31 **Fax :** +33 (1) 44 87 99 39 **Courriel :** site@afd.fr **Web :** http://www.afd.fr/lang/en/home (français et anglais)	Angola ; Bénin ; Botswana ; Burkina Faso ; Burundi ; Cameroun ; Cap Vert ; République Centrafricaine ; Tchad ; Comores ; Congo ; Côte d'Ivoire ; RD du Congo ; Djibouti ; Éthiopie ; Gabon ; Ghana ; Guinée Conakry ; Guinée Bissau ; Kenya ; Madagascar ; Mali ; Maurice ; Mauritanie ; Mozambique ; Namibie ; Nigéria ; Niger ; Rwanda ; Sao Tomé-et-Principe ; Sénégal ; Soudan ; Afrique du Sud ; Sud-Soudan ; Tanzanie ; Togo ; Ouganda ; Zambie ; Zimbabwe.	Agriculture ; Commerce et finance ; Renforcement des capacités ; Éducation ; Environnement ; Santé ; Infrastructures et énergie ; Autorités locales ; Eau et assainissement.	Quelques organisations françaises : •Médecins sans Frontières; •Handicap International; •Médecins du Monde ; •Actions Contre la Faim; •Comité Français de l'UNICEF ; •Comité Catholique Contre la Faim et Pour le Développement ; •Secours Catholique ; •ACTED ; •Association Française des Volontaires du Progrès ; •Aide et Action ; •Première Urgence ; •Solidarités ; •Groupe de recherches et d'échanges technologiques ; •Amnesty International Section Française; •Care France ; •Croix Rouge Française. Une liste des ONGs françaises peut être consultée sur le site web suivant : http://www.devdir.org/europe.htm
Coopération au développement belge - Ministère des Affaires Étrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement **Web :** http://diplomatie.belgium.be/en/	Algérie ; Bénin ; Burundi ; RD du Congo ; Mali ; Maroc ; Mozambique ; Niger ; Rwanda ; Sénégal ; Tanzanie ; Ouganda et Afrique du Sud.	Agriculture et sécurité alimentaire ; Environnement et changement climatique ; Migration et développement ; Éducation et formation ; Soins de santé ; Infrastructure ; Construction de la société et prévention de conflits ; Genre ; Commerce ; Droits des enfants ; Secteur privé.	Une liste des ONGs belges reconnues peut être consultée sur le site web suivant : http://diplomatie.belgium.be/en/binaries/ngo_lijst_tcm312-64875.pdf

Agence	Pays prioritaires	Domaine thématique spécifique	Organisations de référence
KOICA (Agence Coréenne de Coopération Internationale) Centre International de Coopération 825 Siheung-dong, Sujeong-gu, Seongnam-si, 461 833 Gyeonggi-do **Tél. :** +82 31 777 2600 **Fax :** +82 31 777 2603 **Web :** http://www.koica.go.kr/english/main.html	Égypte ; Éthiopie ; Kenya ; Tanzanie ; Sénégal.	Secours en cas de catastrophe ; Éducation ; Environnement et autres ; Gouvernance ; Santé ; Industrie et énergie ; Technologies de l'Information et de la Communication ; Développement rural.	Une liste des ONGs coréennes peut être consultée sur le site web suivant : http://www.odakorea.go.kr/eng/links/korNgos.php
TIKA (Agence Internationale de Coopération Turque) Atatürk Bulvarı No:15 Ulus/ ANKARA Turquie **Tél. :** +312 508 10 00 **Fax :** +312 309 89 68 - 309 89 69 **Courriel :** info@tika.gov.tr **Web :** http://www.tika.gov.tr/ (Turc)	Éthiopie ; Sénégal ; Somalie ; Sud-Soudan ; Soudan ;	Communications ; Culture ; Infrastructure économique ; Infrastructure sociale ; Paix sociale.	Veuillez consulter le site web suivant pour la liste des ONGs turques, y compris les ONGs de femmes : http://www.wmd.org/resources/whats-being-done/human-rights-democracy-turkey/list-turkish-ngos-working-human-rights-and-

Agence	Pays prioritaires	Domaine thématique spécifique	Organisations de référence
Agence International pour la Coopération et le Développement de le Slowacki Drotárska cesta 46 811 02 Bratislava République Slovaque **Tél. :** +412 2 6820 5011 **Fax :** +412 2 6820 5012 **Courriel :** info@slovakaid.sk **Web :** http://eng.slovakaid.sk/ (slovaque et anglais)	Éthiopie ; Kenya ; Soudan.	Éducation ; Sécurité ; Santé ; Réduction de la pauvreté ; Entrepreneuriat ; renforcement des capacités ; développement des infrastructures.	Une liste des ONGs slovaques peut être consultée sur le site web suivant : http://www.devdir.org/europe.htm
Fonds International pour la Coopération et le Développement de Taïwan TaiwanICDF 12-15F, No. 9, Lane 62 Tien Mou West Rd. Taipei 11157 Taïwan **Web :** http://www.icdf.org.tw/mp.asp?mp=2 (anglais)	Burkina Faso ; Gambie ; Sao Tomé-et-Principe ; Afrique du Sud ; Swaziland ;	Développement agricole ; Environnement ; Développement des ressources humaines ; Technologies de l'Information et de la Communication ; Développement du secteur privé ; Santé publique et médecine ;	Une liste des ONGs taïwanaises peut être consultée sur le site web suivant : http://www.devdir.org/asia_middle_east.htm

Agence	Pays prioritaires	Domaine thématique spécifique	Organisations de référence
Service du Développement du Liechtenstein LED Im Malarsch 14 FL-9494 Schaan Liechtenstein **Tél. :** +423 232 09 75 **Fax :** +423 232 09 65 **Courriel :** info@led.il **Web :** www.led.li (anglais, français, espagnol et portugais)	Burkina Faso ; Mozambique ; Sénégal ; Zambie ; Zimbabwe.	Questions transversales: les femmes, la pauvreté, la justice sociale, l'environnement.	Une liste des ONGs du Liechtenstein peut être consultée sur le site web suivant : http://www.devdir.org/europe.htm
Agence de Coopération au Développement du Luxembourg Lux-Development S.A. B.P. 2273 L-1022 Luxembourg **Tél. :** +352 (29) 58 58 1 **Fax :** +352 29 58 58 200 **Courriel :** askld@lux-development.lu **Web :** http://www.lux-development.lu/agence.lasso?lang=uk (Anglais et Français)	Burkina Faso ; Cap Vert ; Mali ; Namibie ; Niger ; Rwanda ; Sénégal.	Santé ; Éducation ; Microfinance ; Développement local.	Une liste des ONGs du Luxembourg peut être consultée sur le site web suivant : http://www.devdir.org/europe.htm

Agence	Pays prioritaires	Domaine thématique spécifique	Organisations de référence
Aide de la Pologne Ministère des Affaires Étrangères de la République de Pologne Département de Coopération au Développement Al. J. Ch. Szucha 2300-580 Warsaw Pologne **Tél. :** +48 22 523 8073 **Fax :** +48 22 523 8074 **Web :** http://www.polishaid.gov.pl/	Pays prioritaire : Angola. Autres pays Sub-Sahariens	Agriculture ; Protection de l'environnement ; Santé.	Une liste des ONGs polonaises peut être consultée sur le site web suivant : http://www.devdir.org/europe.htm
IPAD - Institut Portugais pour l'Aide et le Développement Avenida da Liberdade nº 192 - 2º - 1250-147 Lisbonne Portugal **Tél. :** +351 21 317 67 00 **Fax :** + 351 21 314 78 97 **Courriel :** cooperacao.portuguesa@ipad.mne.gov.pt **Web :** http://www.ipad.mne.gov.pt/ (portugais et anglais)	Angola ; Cap Vert ; Guinée Bissau ; Mozambique ; Sao Tomé-et-Principe ; Sénégal.	Culture ; Éducation ; Environnement ; Objectifs du Millénaire pour le Développement.	Une liste des ONGs portugaises peut être consultée sur le site web suivant : http://www.ipad.mne.gov.pt/SociedadeCivil/ONGD/ListaONGDRegistadas/Paginas/default.aspx

Agence	Pays prioritaires	Domaine thématique spécifique	Organisations de référence
Coopération Italienne au Développement **Redazione Portale Cooperazione Italiana allo Sviluppo** c/o Unità Tecnica Centrale Via Salvatore Contarini, 25 - 00135 Roma; Italie **Tél. :** +39 06 3691.6316 / 06 3691.6308 **Courriel :** redazione.cooperazione@esteri.it **Web :** http://www.cooperazioneallosviluppo.esteri.it/pdgcs/ (italien, anglais, espagnol et français)	Algérie ; Angola ; Bénin ; Botswana ; Burkina Faso ; Burundi ; Cameroun ; Cap Vert ; République Centrafricaine ; Tchad ; Comores ; Côte d'Ivoire ; Djibouti ; RD du Congo ; Égypte ; Érythrée ; Éthiopie ; Gabon ; Gambie ; Ghana ; Guinée Conakry ; Guinée Bissau ; Guinée Équatoriale ; Kenya ; Libéria ; Libye ; Madagascar ; Mauritanie ; Maurice ; Maroc ; Mozambique ; Namibie ; Nigéria ; Niger ; Rwanda ; Sao Tomé-et-Principe ; Sénégal ; Seychelles ; Sierra Leone ; Somalie ; Sud-Soudan ; Soudan ; Swaziland ; Tanzanie ; Togo ; Tunisie ; Ouganda ; Zambie ; Zimbabwe.	Enfance et droits des jeunes ; Sécurité alimentaire ; Gouvernance ; VIH/SIDA et tuberculose ; Éducation ; Réduction de la pauvreté ; Développement durable :	Une liste des ONGs qui peuvent bénéficier de l'aide au développement italienne peut être consultée dans le site web suivant : http://www.cooperazioneallosviluppo.esteri.it/pdgcs/italiano/Partner/ONG/ONG.asp

9. AUTRES ALTERNATIVES

A. S'adresser à des fonds multi-annuels

Demander des fonds sur deux ou trois ans peut être une alternative pour augmenter l'autonomie financière de votre organisation et réduire le temps de levée de fonds. Des bailleurs de fonds qui vous ont déjà soutenues auparavant et connaissent votre travail peuvent avoir plus de chances de vous financer sur plusieurs années.

B. Demander à des fonds d'appui général

Quand c'est possible, adressez-vous à des fonds qui fournissent des ressources souples pour les coûts d'exploitation ou les coûts de programme. Ces fonds peuvent être utiles pour faire face à des contingences imprévues ou pour couvrir les coûts de fonctionnement du bureau ou de la collecte de fonds qui ne sont pas complètement couverts par le financement du projet.

C. Constituer un fonds de dotation

Les organisations mieux établies peuvent être intéressées par l'exploration de possibilités d'acquérir des fonds qui peuvent être investis pour générer des profits, parvenant ainsi à une sécurité financière sur le long terme. Vous pourriez consulter vos bailleurs de fonds actuels sur cette question et prendre contact avec d'autres organisations de femmes qui ont constitué un fonds de dotation pour tirer profit de leur expérience, comme un moyen de vous préparer à cette stratégie intéressante de collecte de fonds.

D. Bourses (pour renforcer la capacité du personnel)

Bien que les fonds pour les bourses d'études ne restent pas tels quels dans l'organisation, c'est une façon de contribuer au renforcement des capacités du personnel des organisations. C'est aussi une façon d'aider les membres de la communauté à améliorer leur éducation, et leur contribution ultérieure aidera à renforcer l'organisation. L'organisation peut aider les membres de la communauté ou les membres du personnel à remplir les formulaires adéquats de demandes de bourses d'études et les bénéficiaire peuvent apporter leur aide à l'organisation en : travaillant pour l'organisation pour une période de temps donnée une fois leur formation achevée, en offrant un travail bénévole, en renforçant les capacités des autres membres du personnel, en établissant des contacts avec des ONGs similaires dans le pays où la formation aura lieu et qui pourraient être intéressées par une collaboration ou un financement de votre organisation, etc.

Exemples de bourses d'études que votre personnel ou les membres de votre communauté peuvent solliciter:

- Bourses de développement de la Nouvelle Zélande – Afrique: http://www.aid.govt.nz/scholarships/country-profile/africa.html scholarships@mfat.govt.nz
- Bourses d'études et de recherche du Commonwealth: http://www.dfid.gov.uk/Working-with-DFID/Funding-opportunities/Individuals/
- Programme de bourses d'études des EED: http://www.eed.de/en/en.col/en.col.b/en.sub.24/en/en.col/en.col.b/en.sub.24/en.sub.info/en.info.2/index.html
- Bourses Jane Klausman en gestion d'entreprises pour les femmes: http://www.zonta.org/WhatWeDo/InternationalPrograms/JaneMKlausmanWomenInBusinessScholarship.aspx

QUATRIÈME PARTIE : DIRECTIVES DE BASE SUR LA RÉDACTION DE PROPOSITIONS DE PROJETS

Rédiger des propositions de projets de façon claire et efficace est l'une des difficultés rencontrées par de nombreuses petites et moyennes organisations. Cette partie du guide se propose d'aider à surmonter cette difficulté par la description de quelques directives de base qui doivent être prises en compte au moment de rédiger des propositions de projets pour des subventionneurs ou des bailleurs de fonds. Les directives de base mentionnées ne sont pas développées en profondeur car elles sont largement détaillées dans d'autres publications. L'Annexe de ce Guide propose une liste exhaustive de sites web et autres sources d'informations sur la façon de rédiger des propositions de projets et des notes conceptuelles.

1. POURQUOI LES PROPOSITIONS DE PROJETS SONT IMPORTANTES

Les propositions de projets sont les instruments principaux par lesquels les bailleurs de fonds et les subventionneurs apprennent à connaitre les projets et les besoins des organisations de la société civile de façon à les financer. C'est à travers ce document que les ONGs peuvent informer les bailleurs de fonds sur ce qu'elles veulent faire sur une certaine période de temps, et de quel type de soutien elles ont besoin dans ce but. Certains bailleurs de fonds et subventionneurs ont un modèle de formulaire précis qui doit être renseigné par les demandeurs(ses) de subvention. Que ce soit à travers un modèle ou non, il est essentiel que vous informiez les bailleurs de fonds, à travers votre proposition, sur les objectifs du projet et sur l'impact attendu qu'il aura.

2. QU'EST-CE QU'UNE PROPOSITION DE PROJET?

Une proposition de projet est un document destiné à convaincre le lecteur (un bailleur de fonds ou un subventionneur par exemple) d'allouer des ressources (financières et/ou en nature) à votre idée (projet). Par conséquent, c'est un document qui explique les raisons pour lesquelles votre projet est nécessaire et important (pour vous et le lecteur), comment il sera mis en œuvre, quelles ressources seront nécessaires et quel impact il aura.-

3. DIRECTIVES DE BASE POUR LA RÉDACTION DE PROPOSITIONS DE PROJETS

Les éléments clés à inclure dans une proposition de projet sont présentés dans ce qui suit :

I. Une **couverture ou page de titre**, qui inclut);

   a. Un titre décrivant brièvement le projet (ou Nom du projet) ;

   b. Les noms, les titres et adresses des personnes à qui les propositions doivent être soumises ;

c. Les noms, titres, adresses et numéros de téléphone des personnes présentant la demande ;

d. La date de la demande ;

e. Optionnel : échéancier du projet, coût du projet ou montant du financement requis.

II. Une **Table des matières** indiquant chacune des sections principales de la proposition et le numéro de page correspondant.

III. Un **résumé exécutif**, donnant une brève présentation du projet proposé (pas plus d'une page), notamment la problématique clairement définie, la manière dont le projet prévoit de la traiter, avec ses objectifs, ses activités, ses stratégies/méthodes de travail, et son impact attendu. Il est important que le résumé soit aussi clair que possible, utilisant des chiffres pour identifier le problème, l'impact, les bénéficiaires, etc., puisque c'est probablement la seule section de votre proposition que les lecteurs vont lire. Nous vous conseillons d'écrire cette section en dernier, une fois que vous aurez développé toutes les autres sections de votre proposition.

IV. Une **introduction**, qui donne aux lecteurs l'information sur la raison d'être du projet, pourquoi il mérite d'être lu et pourquoi sa faisabilité est digne d'être prise en considération. Elle devrait donner des informations qui apportent des réponses à des questions telles que

e. Quels sont les problèmes ou les besoins que vous essayez de traiter?

f. Pourquoi ces besoins existent-ils (encore)?

g. Pourquoi ces besoins sont-ils importants et pourquoi sont-ils important pour le bailleur de fonds ou le subventionneur?

h. Comment la proposition correspond-elle aux priorités et aux objectifs du donateur ou du subventionneur?

L'introduction ne devrait pas être trop longue car ce n'est pas l'endroit où les détails du projet doivent être présentés; elle sert à poser le potentiel du projet et à susciter assez d'intérêt pour encourager le lecteur à s'informer plus. Elle devrait comporter 3 à 5 paragraphes.

V. **L'État des lieux (antécédents)**, qui devrait fournir des informations sur la raison d'être du projet (d'où vient le projet et l'histoire qui le sous-tend), la situation actuelle de l'organisation, sa connaissance de projets similaires ou pourquoi l'ONG est qualifiée pour mettre en œuvre le projet proposé.

VI. **Les buts et les objectifs du projet**, établir l'étendue du projet. Dans cette section, les lecteurs doivent comprendre ce que le projet va accomplir, s'il est mesurable et comment il est relié au problème ou au besoin que vous décrivez. Si possible, cette section devrait inclure des mesures quantifiables de la performance envisagée dans le projet. Par

exemple, “ce projet cherche à réduire la violence à l’encontre de femmes de 5% et à augmenter le nombre d’affaires de violence signalées de 20%". Elle devrait être relativement courte et simple.

VII. **La description et la stratégie du projet** est une section où une explication détaillée sur la façon dont le projet sera mis en œuvre est donnée Cette partie devrait inclure des informations sur l’approche qui va être utilisée pour atteindre les buts du projet. Elle devrait donner des informations telles que :

a. Les tâches principales qui doivent être effectuées pour atteindre les buts et les objectifs du projet. Ceci doit être détaillé; toutes les activités et leurs buts doivent être expliqués ainsi que leur ordre chronologique. Chaque fois que c’est possible, les méthodes et les tâches à réaliser sont présentées dans un ordre logique et expliquées en détails. La procédure, la méthodologie et les instruments qui vont être utilisés sont aussi inclus.

b. La DURÉE du projet, qui précise combien de temps le projet va durer, quand il commencera et quand il finira. Si le projet est divisé en phases ou étapes sur plusieurs années, cette section devrait décrire combien de temps chaque phase va durer et ce qui sera réalisé. Un calendrier devrait être inclus, qui montre quand chaque activité sera mise en œuvre tout au long de la durée du projet.

c. Qui sont les BÉNÉFICIAIRES directEs et indirectEs du projet et comment en profitent-ils(elles) exactement ? Si possible, inclure des données quantitatives sur les bénéficiaires aussi bien que des données ventilées par sexes, (combien de femmes et combien d’hommes profiteront du projet?)

d. Dans quelle mesure ce projet est CONFORME aux politiques gouvernementales locales ou centrales, (politiques de réduction de la pauvreté, ou stratégies d’égalité entre les sexes par exemple) ou avec la politique du bailleur de fonds ou du subventionneur, par ex. une description de la façon qu’a le projet de contribuer à ces politiques.

e. Les INDICATEURS mesurables des activités, qui sont des mesures qui vous aident à évaluer si vous réalisez vos buts ou pas; et si vous devez adapter certaines des activités, les délais ou le budget, afin de réaliser tous les objectifs du projet. Il est important de définir des indicateurs de genre, qui vous aident à évaluer si le projet contribue ou non à l’égalité entre les sexes. Les indicateurs qualitatifs et quantitatifs doivent être définis.

f. Les ACTEURS, qui sont les ressources humaines impliquées dans la mise en œuvre du projet. Dans cette section, il est important d’indiquer combien

d'institutions seront impliquées dans la mise en œuvre du projet et pourquoi c'est une valeur ajoutée pour le projet.

VIII. Les **résultats** doivent indiquer exactement ce qui aura été réalisé à la fin du projet. Cette section doit fournir au lecteur une description des résultats en termes de produits et/ou services à attendre des efforts du projet. Chaque fois que c'est possible, mettre l'accent sur les façons dont les résultats de votre projet vont améliorer la qualité de la vie de vos bénéficiaires. C'est la section dans laquelle tous les bénéfices sont clairement formulés. Les avantages peuvent inclure des mesures telles que la réduction d'une inégalité sociale spécifique, l'augmentation de l'accès à certains services, le changement d'une certaine loi, etc. Il est important que chaque bénéfice nommé soit soutenu par d'autres données de façon à montrer que c'est pris au sérieux.

IX. Les **risques** qui peuvent affecter la réalisation des buts et des objectifs du projet sont les aspects qui ne dépendent pas du projet, des facteurs externes qui peuvent compromettre les résultats du projet. Il est très important d'identifier ces risques afin de déterminer leur importance pour le projet et ce qu'il y a lieu de faire pour minimiser leurs effets. Par exemple : *"Le programme du projet peut être affecté par des élections à venir; il y a un risque de changement dans les politiques de genre du gouvernement en raison d'une augmentation du nombre de conservateurs au parlement; il y a un conflit potentiel entre le besoin d'augmenter les services pour les femmes victimes de violence fondée sur le genre et la pression pour réduire les dépenses sociales à cause de la crise économique actuelle".*

X. Le **budget** décrit les dépenses impliquées dans la mise en œuvre du projet proposé. Il devrait inclure toutes les dépenses possibles liées à la mise en œuvre du projet, comme celles concernant les matériels, le personnel, l'infrastructure, etc., et qui doivent être justifiées par des faits et des chiffres bien documentés qui couvrent tous les aspects envisageables du financement nécessaire au démarrage et au maintien du projet dans le temps. Une grande attention devrait être accordée à cette section car ne pas réussir à budgétiser une activité importante pourrait compromettre la réalisation des buts du projet.

Le budget consiste en deux parties, l'une qui décrit toutes les dépenses du projet et l'autre qui décrit les sources de financement du projet. Dans la deuxième partie, vous devriez inclure avec quoi votre organisation participera au budget (ce peut être de l'argent, de l'espace, du temps, des ressources humaines, etc.), ce que d'autres institutions et personnes pourront amener au projet, et ce que vous demandez comme contribution au bailleur de fonds ou au subventionneur du projet. Dans la mesure du

Conseils pour la rédaction de propositions de projets

- Si la proposition de projet répond à une Demande/Appel à propositions, elle devra être adaptée aux directives signalées dans l'Appel à propositions, le cas échéant. Dans tous les cas, le document devra être préparé de façon à ce que les lecteurs puissent suivre la progression logique des idées présentées.
- Imaginez que vous êtes le(la) lecteur(trice) et demandez-vous si la proposition répond à toutes vos questions. Le(la) lecteur(trice) voudrait savoir si vous êtes en mesure d'apporter une solution technique concrète et sérieuse au problème, avec une démarche claire pour arriver à une telle solution. Il(elle) veut aussi savoir si vous réalisez une budgétisation raisonnable et réaliste avec une responsabilité financière mise en évidence, et une organisation chronologique aussi raisonnable et réaliste avec une planification intelligente et réfléchie.
- Tenez compte du fait qu'il existe peut-être d'autres solutions possibles au problème en question, et examinez les forces et les faiblesses des solutions alternatives proposées.
- Vérifiez l'orthographe, la grammaire et la ponctuation avant d'imprimer l'ébauche finale de votre proposition, et assurez-vous que l'ébauche finale est un document professionnel sans fautes, que les numéros des pages y sont corrects et qu'il est facile à lire (c'est-à-dire qu'il est présenté de façon efficace, avec différentes sections qui sont clairement signalées et que le texte est écrit dans un langage facile à lire).

possible, incluez des commentaires suffisants sur le budget de façon à en rendre la lecture facile à comprendre.

XI. **Suivi et évaluation:** cette section indique comment vous allez garantir que le suivi adéquat du projet est mis en place. Dans cette section, vous devriez indiquer si vous possédez ou pas un système de suivi et, si ce n'est pas le cas, comment le projet sera contrôlé pour garantir qu'il ne se détourne pas de ses objectifs. Vous devrez indiquer également quand une évaluation du projet aura lieu (au milieu ou à la fin du projet, ou les deux), qui la fera et quel pourcentage du budget du projet y sera consacré.

XII. Une **Annexe**, qui contient toute information supplémentaire qui complète l'information sur le projet, telle que de l'information sur l'organisation (l'organigramme de l'organisation, son statut, ses documents bancaires) ou des données de recherche pour soutenir la raison d'être du projet. Prendre en considération le moment où inclure des informations supplémentaires, dans certains cas, le bailleur de fonds ou le subventionneur peuvent les réclamer.

4. QU'EST-CE QU'UNE NOTE CONCEPTUELLE ?

Une note conceptuelle est une indication brève du projet proposé décrivant l'idée et les objectifs à poursuivre. Certains bailleurs de fonds demandent une note conceptuelle avant qu'une proposition complète de projet soit soumise. Les notes conceptuelles aident les bailleurs de fonds à décider si le projet proposé est conforme à leurs programmes ou priorités de financement, et ils écartent les propositions qui ont peu de chances d'être financées.

La note conceptuelle doit décrire brièvement tous les détails inclus dans une proposition de projet, tels que les antécédents/l'état des lieux, les activités et leur durée, les résultats, le budget, etc. Dans une note conceptuelle, le scénario est l'aspect le plus important car à travers lui vous montrez, en quelques pages, que vous comprenez le problème identifié, que vous proposez une solution réalisable et que vous avez un plan réaliste et sérieux pour transformer ces idées en actions (les activités et les ressources de votre projet).

Ce document ne devrait pas faire plus de 5 pages et doit être écrit de façon aussi attractive que possible. Il est important que le premier paragraphe contienne des informations qui incitent le lecteur à continuer à lire.

ANNEXE

Cette partie du Guide résume les liens pour les autres ressources (manuels, formation, information, etc.) qui peuvent être utiles pour la stratégie de mobilisation des ressources et autres besoins de votre organisation. Dans la mesure du possible, des versions PDF des documents mentionnés ont été incluses et quand cette option n'a pas été possible, un lien a été fourni.

- **Fundsforngos.org**

  http://www.fundsforngos.org (anglais)

Fundsforngos.org est un outil en ligne qui a pour but d'aider les ONGs à devenir durables en augmentant leur accès aux donateurs, aux ressources et au développement des habiletés utilisant la technologie pour répandre le savoir et renforcer les capacités. Il est localisé aux USA.

- **CDRA (Association communautaire de développement des ressources)**

  http://www.cdra.org.za/ (anglais)

La CDRA est une association sud-africaine, qui fournit des services de renforcement des capacités aux ONGs et aux organisations communautaires dans le Sud et l'Est de l'Afrique. Elle a un centre de ressources qui publie dans 21 catégories, notamment, le développement organisationnel, le développement communautaire, la formation, les actions de promotion, le genre et le conflit.

- **Kabissa (Espace pour le changement en Afrique)**

  http://www.kabissa.org/ (anglais)

Kabissa est une organisation non-gouvernementale qui aide les organisations de la société civile africaine à utiliser les TIC dans le travail au bénéfice des communautés. C'est une plateforme connectant des organisations et des personnes travaillant en Afrique grâce à un enseignement des pairs et un partage de l'information.

- **CONGEH (Coalition des ONGs et OCB (organisations communautaires de base) du Cameroun œuvrant dans le domaine des établissements humains)**

  http://congeh.webs.com/ (français)

CONGEH fournit une assistance technique et une formation en mobilisation des ressources à un réseau d'ONGs au Cameroun. Il a aussi un centre de documentation et de ressources qui se spécialise sur les établissements humains dans la région.

- **Fahamu**

  http://www.fahamu.org.uk/ (anglais)

Fahamu offre des formations et des séminaires aux organisations de la société civile dans les domaines suivants : renforcement des capacités des organisations et aide à les rendre durables ; renforcement de leur capacité à promouvoir les droits humains ; collecte de fonds et gestion des ressources ; comment communiquer efficacement avec le public ; et comment développer un réseau de sympathisants pour leur cause.

- **GAPVOD (Association ghanéenne d'organisations de volontaires privées en développement)**

  http://www.gapvod.kabissa.org/fundraising.html (anglais)

GAPVOD : c'est une organisation de tutelle qui maintient une banque de données des données sur les annuaires de fonds de financement et de guides électroniques sur la mobilisation des ressources. Elle fournit aussi une assistance technique et des formations en renforcement des capacités aux ONGs du Ghana. Elle peut être contactée à l'adresse électronique suivante: gapvod@ghana.com.

- **Kabissa**

  http://www.kabissa.org (anglais)

Kabissa entretient une base de données exhaustive sur les ONGs africaines, parmi lesquelles de nombreuses offrent des services d'assistance technique et de renforcement des capacités.

- **NANGO (L'Association nationale des organisations non gouvernementales)**

  http://www.nango.org.zw (anglais)

NANGO exploite un centre de ressources et fournit de la formation et de l'assistance technique aux ONGs du Zimbabwe.

- **SANGONET**

  http://www.ngopulse.org/about (anglais)

Le réseau d'Afrique Australe (The Southern African Network) offre aux organisations de la société civile des produits et des services TIC. Il offre de l'aide pour garantir que l'impact et la contribution de programmes de développement durable soient soutenus par des solutions TIC adaptées, pertinentes et pas trop chères. Le soutien est apporté dans des domaines tels que la santé, la gestion des ONGs, la technologie, le genre, l'environnement, la pauvreté et le développement rural.

- **SAHDCG (Groupe conseil en droits humains et sociaux)**

  http://www.sahdcg.kabissa.org/ (anglais)

SAHDCG est une association à but non lucratif, basée au Soudan, qui fournit de l'assistance technique dans la collecte de fonds, le marketing social et le renforcement des capacités aux ONGs localisées au Soudan.

- **TANGO (Association tanzanienne d'ONGs)**

  http://www.tango.or.tz (Anglais et swahili)

L'Association tanzanienne d'ONGs offre de l'assistance technique et des services de renforcement des capacités aux ONGs en Tanzanie. TANGO maintient un site web avec des liens sur les sites web de bailleurs de fonds, les financements et bourses pour des projets.

- **WANGONET (Réseau d'ONGs d'Afrique de l'Ouest)**

  http://www.wangonet.org (anglais)

Le Réseau d'ONGs de l'Afrique de l'Ouest offre des ressources pour le renforcement des capacités aux ONGs en Afrique de l'Ouest. Il abrite un site web qui donne aux ONGS des liens pour trouver des ressources.

- **IHRFG (Groupe international des bailleurs de fonds pour les droits humains)**

  http://www.ihrfg.org/ (anglais)

Cet Annuaire des bailleurs de fonds fournit des informations sur les sources de financement associations des droits humains. Les personnes à la recherche de financement peuvent chercher un financier par problématique, région géographique, type d'aide, etc., et les subentionneurs peuvent trouver des guides et des boites à outils concernant le financement efficace des droits humains ainsi que des informations sur les politiques qui influent sur le financement des droits humains.

- **Directory of Funders of Lesbian, Gay, Bisexual and Transgender Programs**

  http://www.lgbtfunders.org/ (anglais)

Cet Annuaire des bailleurs de fonds fournit des informations sur les financiers potentiels pour les organisations et les projets travaillant avec les communautés LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels(elles) et transsexuels(elles). Toutes les organisations listées ont fourni un support financier à des programmes en faveur des LGBT. Cependant, l'importance de l'aide varie beaucoup, du financement exclusif de projets LGBT, à l'attribution d'une subvention unique à une organisation de lesbiennes, gays, bisexuels(elles) et transsexuels(elles).

- **IGLHRC (Commission internationale des droits humains pour les gays et les lesbiennes)**

  http://www.iglhrc.org/cgi-bin/iowa/content/lgtbdirectory/funding/index.html (anglais)

Le site web de cette organisation internationale contient une liste des annuaires de bailleurs de fonds pour les organisations ou les projets travaillant avec des lesbiennes, gays, bisexuels et transsexuels de même que des ressources pour le renforcement des capacités et la formation.

- **WFN (Réseau de Fonds pour les Femmes**

  http://www.wfnet.org/ (anglais)

Le Réseau de Fonds pour les Femmes (WFN) est un partenariat de plus de 90 fonds et organisations philanthropiques pour les femmes et les filles. Le WFN travaille à améliorer le statut des femmes et des filles en renforçant les fonds de ses membres. En tant que partenariat mondial de fonds pour les femmes, de bailleurs de fonds et d' alliés engagés en justice sociale, le Réseau des Fonds pour les Femmes cherche à s'assurer que les fonds des femmes sont reconnus comme 'un placement de choix ' pour les peuples qui estiment que la pleine participation des femmes et des filles est une clé pour des collectivités et des sociétés fortes, équitables et viables/durables.

- **Subventionneurs impliqués avec les immigrantEs et les réfugiéEs**

  http://www.gcir.org/ (anglais)

Cet annuaire de sources de financement fournit des informations sur 200 fondations privées, fondations communautaires, fondations publiques, fondations d'entreprises, et programmes de dons d'entreprises, qui peuvent fournir un soutien à des organisations, des programmes et des projets au service d'immigrantEs et de réfugiéEs ou travaillant avec eux(elles). Il comprend également une large gamme de fondations qui soutiennent les efforts en direction des immigrantEs et des réfugiéEs dans leurs centres d'intérêts actuels comme la santé, le bien-être, les arts, les droits humains, le développement communautaire, la recherche et l'organisation communautaire.

- **One World**

  http://www.oneworld.net/ (anglais)

Une liste exhaustive de subventions potentielles pour des initiatives liées à la technologie de l'information et la communication (TIC) couvrant : les agences des Nations Unies; les organisations gouvernementales et régionales de coopération au développement, comme la Commission Européenne et l'Agence Suisse pour le Développement et la Coopération; des financiers du secteur privé, comme Microsoft; des

fondations et de gros bailleurs de fonds internationaux , notamment le FIDA (Fonds International de Développement Agricole) et la Banque Mondiale. Il donne également une liste utile de bailleurs de fonds pour des projets qui ne sont pas en lien avec les TIC.

- **Centre pour le Développement des Entreprises**

  http://www.cde.int/index.aspx (français et anglais)

C'est une institution mixte du Groupe des États ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et de l'Union Européenne, créée dans le but de contribuer au développement d'entreprises professionnelles du secteur privé ACP. Elle offre un appui aux entreprises et initiatives de petite et moyenne tailles qui opèrent dans le secteur privé.

- **NGOConnect.net**

  http://www.ngoconnect.net/home (anglais, avec des documents en portugais et en espagnol)

Ngoconnect.net est un site avec des outils pour connecter et renforcer les organisations non gouvernementales et les réseaux. Dans ce site, vous trouverez des informations sur la façon d'adhérer à PADOR, ce qui constitue un prérequis pour accéder aux fonds de l'Union Européenne.

- **Initiative Moremi pour le Leadership des Femmes en Afrique**

  http://moremiinitiative.org/ (anglais)

L'Initiative Moremi pour le leadership des femmes est une organisation à but non lucratif qui travaille partout en Afrique pour promouvoir et mettre en œuvre des stratégies proactives pour encourager et aider des femmes et des filles à occuper des rôles de leadership dans leurs communautés. Elle offre des formations et des matériels sur ces questions et organise des rassemblements de femmes et de filles sur le continent pour qu'elles interagissent et se soutiennent mutuellement.

AUTRES RÉFÉRENCES EN PDF

1. **WITM's Compilation of Resource Mobilization tools (Compilation d'outils pour la mobilisation des ressources élaboré par WITM)**

Un document préparé par AWID (Association pour les droits de la femme au développement) qui réunit des informations sur les principes directeurs des levées de fonds, la rédaction de propositions, les annuaires de bailleurs de fonds, et les méthodologies d'évaluation.

2. **How to obtain EC Funding. 10 Questions and Answers – A guide for NGOs working in Developing Countries (Comment obtenir un financement de la Commission Européenne. 10 questions-réponses – un guide pour les ONGs travaillant dans les pays en développement)**

Il s'agit d'un guide de Questions et Réponses sur les questions les plus importantes prises en compte lorsqu'il s'agit d'évaluer les demandes de fonds par la Commission Européenne.

3. **Fundraising for change: A Practical Guide for Women's Rights Organizations (Levée de fonds pour le changement : Un Guide pratique pour les organisations de droits des femmes)**

Un guide précis et concis pour la levée de fonds élaboré par le Fonds Mondial pour les Femmes en 2007, offrant des idées nouvelles et des conseils pour mobiliser les fonds soutenant le travail des organisations de droits des femmes dans le monde entier.

4. **Working with Technical Volunteers – A Manual for Nonprofit Organizations (Travail avec des volontaires techniques - Un manuel pour les organisations à but non lucratif)**

Ce manuel, élaboré par TechSoup donne des idées sur la façon d'utiliser les volontaires techniques de façon plus efficace pour surmonter les écarts techniques (en termes d'utilisation des technologies de l'information et de la communication) qui vont au-delà de la formation et de l'expérience du personnel des organisations à but non lucratif.

5. **Fuentes de Financiación Alternativa para la Cooperación al Desarrollo (Sources de financement alternatif pour la coopération au développement).**

Cet article de Marta de la Cuesta González, un professeur d'économie appliqué à l'UNED (Université Espagnole d'Enseignement à Distance) explore les moyens d'utiliser les ressources du secteur privé, en particulier celles des pays développés économiquement, pour financer le développement durable et pour une distribution équitable des ressources à travers le monde

6. **Additional sources of funding to End Violence against Women (Des sources additionnelles de financement pour mettre fin à la violence contre les femmes).**

Une liste d'institutions qui financent le travail pour mettre fin à la violence à l'encontre des femmes et qui travaillent pour lutter contre le VIH/SIDA, obtenue à travers le site web du Fonds spécial d'affection des Nations Unies.

7. **FundHer brief 2008 - – Money watch for Woman's Rights Movements and Organizations (Rapport sur l'argent destiné aux mouvements et aux organisations des droits des femmes).**

Un rapport annuel préparé par AWID analysant le panorama de financement pour les mouvements et les organisations des droits de femmes, y compris les défis et les opportunités dans les différents secteurs de financement.

8. **Untapped Potential - European Foundation Funding for Women and Girls (Potentiel inexploité - Fondation européenne pour le financement en faveur des femmes et des filles.**

Cette recherche commanditée en 2011 par le fonds européen le plus ancien de financement des femmes, Mama Cash, explore la nature du financement fourni par les fondations européennes pour les femmes et les filles, notamment les domaines soutenus et les approches adoptées dans le but d'aider à mobiliser le leadership dans l'aide aux droits, au bien-être et l'autonomisation des femmes et des filles.